

LE 15<sup>e</sup> JOUR DU MOIS

MENSUEL DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE  
JANVIER 2016 - 250

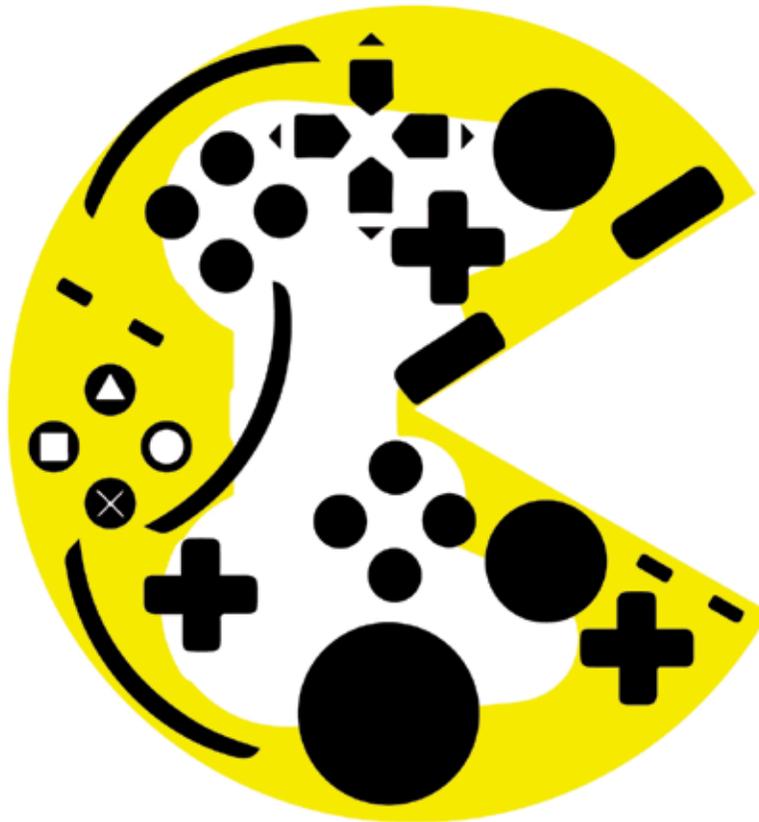


bpost  
PB-PP  
BELGIEN - BELGIQUE  
Bureau de dépôt Liège X  
Editeur responsable :  
Annick Comblain  
Place de la République française  
41 (bât. 01)  
4000 Liège  
Périodique  
P. 102 039  
Le 15<sup>e</sup> jour du mois  
Mensuel  
sauf juillet-août

# L'APPEL DU JEU

La console, objet de science

PAGES 2 ET 3



PAGES 4 ET 5

PAIX DE FEXHE

700<sup>e</sup> anniversaire

PAGES 6 ET 7

COP 21

Décryptage

PAGES 20 ET 21

ALUMNI

Fernand Collin, préhistorien

# JEUX VIDÉO

Un loisir qui fait florès et rapporte gros

**E**N 2013, LE JEU *Grand Theft Auto V* avançait un budget total (développement et marketing) de 260 millions de dollars, soit plus que la majorité des blockbusters hollywoodiens (davantage que *Avengers 2*, *The Hobbit* et *Harry Potter*). Le musée Art Ludique à Paris propose, jusqu'au mois de mars, une exposition consacrée à "L'art dans le jeu vidéo : l'inspiration française". Enfin, parmi les films les plus attendus de 2016, se trouvent deux adaptations de sagas vidéoludiques, *Assassin's Creed* et *World of Warcraft*, tandis que les fans attendent désespérément l'adaptation d'*Uncharted*, *The Last of Us* ou encore *Halo*.

## INDUSTRIE CULTURELLE

Indéniablement, le jeu vidéo a su aujourd'hui s'imposer comme l'industrie culturelle la plus importante d'un point de vue économique. « Dans les années 90, ce type de jeu pouvait encore passer pour un loisir marginal et adolescent ; il fait maintenant partie du quotidien d'un fragment important de la population, affirme Björn-Olav Dozo. Pour s'en convaincre, on peut prendre en compte

deux éléments : les budgets énormes de l'industrie pour son développement (plusieurs dizaines de millions d'euros par jeu) et les résultats de l'enquête du syndicat français des éditeurs de logiciels de loisir, enquête qui affirme qu'une personne sur deux joue et que la moyenne d'âge des joueurs est proche de 35 ans\*. Si on peut contester certains présupposés de cette investigation (comme la définition de ce qu'est un joueur), force est d'admettre le succès des jeux, confirmé encore par une enquête scientifique comme celle du projet *Ludospace*. »

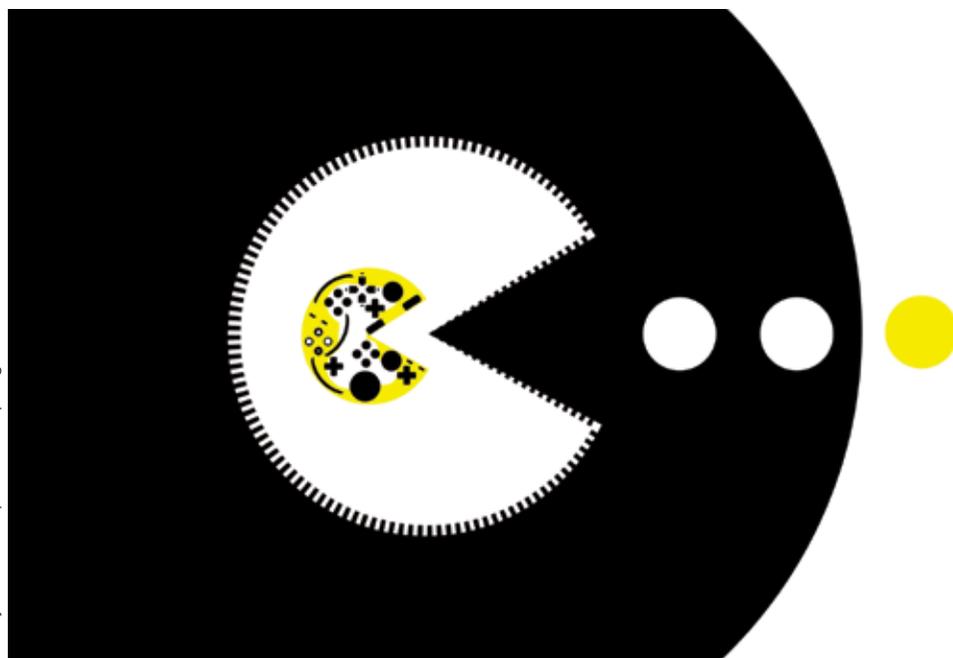
À l'instar de la publicité, les jeux vidéo revêtent de multiples formes : des petits logiciels installés sur smartphones aux jeux en réseau MMORPG (univers persistants), des consoles de salon aux *easter eggs* (surprises cachées) d'un célèbre moteur de recherche internet. Bref, ils s'insinuent partout. S'affranchissant d'une image infantile injustement héritée des années 80 (quand les jeux vidéo ont commencé à être vendus dans les magasins de jouets), ce divertissement bénéficie aujourd'hui d'une véritable légitimité sociale (le Québec, via d'importants crédits d'impôt, mise ainsi sur cette industrie pour soutenir son économie) ainsi que d'une reconnaissance universitaire.

Fort de son succès l'an dernier, le cours d'"Histoire et analyse des pratiques du jeu vidéo" revient à l'ULg au premier semestre 2016. Un colloque sera parallèlement organisé en janvier sur la presse vidéoludique. Rencontre avec Björn-Olav Dozo, premier logisticien de recherche et maître de conférences au département de langues et littératures romanes, et Pierre-Yves Hurel, assistant et doctorant au département arts et sciences de la communication, autour de ce média qui ne finit pas de faire parler de lui.

« À l'ULg, il n'y avait quasi aucune recherche il y a deux ans encore dans ce domaine, se souvient Björn-Olav Dozo. En quelques mois, un vrai noyau s'est formé (principalement avec des doctorants) et nous sommes très actifs. » « L'étude de ce médium s'est dès le départ développée sous forme de réseau et non de laboratoire : les spécialistes proviennent tous de domaines différents », poursuit Pierre-Yves Hurel, doctorant, spécialiste du jeu vidéo amateur. Amateur ? « Actuellement, tout le monde peut faire un jeu vidéo chez lui grâce à des logiciels disponibles et qui ont parfois formé de véritables communautés. Ces initiatives peuvent d'ailleurs avoir une vraie portée politique, notamment via la récupération de la population queer et LGBT qui est non représentée dans les jeux grand public. »

Aujourd'hui, le jeu vidéo recourt à des codes conventionnels de plus en plus proches du cinéma dans sa mise en scène : *L.A. Noire* ou *Red Dead Redemption* proposent des scénarios typiquement hollywoodiens là où un *Heavy Rain* ou un *Beyond : Two Souls* regorgent davantage de cinématiques que de séquences de jeux. Pourtant, il reste difficile de définir exactement la place du jeu vidéo dans l'univers des médias. « On tente parfois de comparer le jeu vidéo à un art. C'est un vrai débat, explique Björn-Olav Dozo. Pour ma part, je prendrais la question à l'envers : le jeu vidéo a du mal à s'imposer comme objet artistique car sa création est difficilement assimilable à l'acte d'un artiste unique et maître d'œuvre. Ce qui est pertinent aujourd'hui, c'est de démonter la figure d'auteur héritée du XIX<sup>e</sup> siècle. L'étude du jeu vidéo aide dans cette démarche parce que cette figure inspirée ne fonctionne pas pour ces créations. On va tenter d'isoler des créateurs, comme Fumito Ueda [ndlr : créateur de *Shadow of Colossus* et *ICO*], mais cela n'est pas vraiment pertinent. On pourrait avoir le même raisonnement sur les blockbusters au cinéma d'ailleurs. Ce qui est intéressant dans le jeu vidéo, c'est cette capacité de bousculer les cadres conceptuels traditionnels et, par extension, l'obligation de construire un discours adapté, différent. »

Si l'étude du jeu vidéo à l'ULg est récente, elle est toutefois riche d'un vivier de chercheurs (confirmés et doctorants) et propose une vision originale. « À Liège, nous pratiquons une recherche différente,



## LA PRESSE VIDÉOLUDIQUE

Les 27 et 28 janvier se tiendra à l'ULg un colloque ouvert à tous et centré sur la presse vidéoludique. Il s'agit d'une collaboration entre l'université de Liège et le Labex-ICCA (Industries culturelles et création artistique) de Paris III. « *Le but est de produire le premier ouvrage sur la presse vidéoludique francophone, avoue Björn-Olav Dozo. Cela n'a jamais été fait, alors que cette presse a eu une grande influence sur une génération de gamers et ouvre plusieurs perspectives de recherche.* »

Une quinzaine d'intervenants aborderont des thèmes aussi variés que la question des tests de jeux vidéo, celle du *gameplay*, de la construction de la figure du Japon ou encore d'une mise en chantier d'une histoire de la presse vidéoludique. « *J'aimerais apporter un angle d'historien du livre, reprend le chercheur. Concrètement, ce qui m'intéresse, c'est l'évolution de la presse vidéoludique sur 30 ans, ses formats (formats papier et numérique, formats des articles, des illustrations), son rapport au numérique et à internet comme support de diffusion, etc. Bref, je voudrais dresser un portrait de la matérialité et de l'immatérialité de la presse vidéoludique professionnelle.* »

### La presse vidéoludique francophone

Le 27 janvier, à 10h30, à la salle Lumière, place Cockerill, 4000 Liège,  
et le 28 janvier, à 9h30, à la salle des Professeurs, place du 20-Août, 4000 Liège.  
**Contacts :** courriel bo.dozo@ulg.ac.be

*étant dans une position triplement périphérique : géographique d'abord, contrairement à la centralité en Belgique de l'ULB ou de l'UCL, ou plus largement en Europe, de Paris ou de Londres ; linguistique ensuite : notre recherche se pense et s'écrit avant tout en français ; disciplinaire enfin – et surtout – en s'intéressant davantage aux aspects informatif et littéraire du jeu vidéo plutôt qu'à ceux économiques, anthropologiques ou sociologiques, dominants dans le champ de recherche »,* explicite Björn-Olav Dozo.

C'est dans cette optique que s'est formé le cours d'"Histoire et analyse des pratiques du jeu vidéo", en considérant ce dernier comme un objet culturel à part entière. « *Non pas en regardant cet objet à distance et en y appliquant des grilles d'analyse prédéfinies, mais plutôt en prenant le jeu vidéo comme un objet artistique et culturel à examiner à partir du regard de différents spécialistes de ses composantes (image, son, narration, etc.) qui adaptent chacun leur méthodologie, leur regard disciplinaire sur un objet qui n'a pas encore développé ses propres méthodes* », précise le chercheur.



Björn-Olav Dozo

## UN COURS ACCESSIBLE À TOUS

Étalé sur 12 séances, le cours se divisera en plusieurs blocs. Le premier constitue une mise à niveau, notamment à travers une histoire du jeu vidéo, un état des lieux de cette industrie culturelle numérique (ses financements, son système économique) ou encore un questionnement sur ses publics (de la réception à la réappropriation des jeux). Viendront alors les questions intermédiaires, notamment le rapport à la musique, à la littérature et au cinéma. Cette séquence s'attardera notamment à la relation amoureuse des deux médias, tant au niveau des adaptations le plus souvent catastrophiques d'un côté comme de l'autre (voir à cet égard les excellentes vidéos *Crossed* de Karim Debbache sur YouTube) ; le point de vue économique ne sera pas négligé pour autant.

« *Il y aura également deux séances spéciales, ajoute Björn-Olav Dozo. Nous accueillerons deux experts mondiaux, Olivier Servais (professeur à l'UCL) et Vincent Berry (Paris XIII). Le premier a passé près de trois ans à étudier de manière anthropologique World of Warcraft et ses rituels (les enterrements, les mariages, etc.). Enfin, nous aurons la chance d'accueillir Thibault Philippette, post-doc à l'UNamur, qui s'est intéressé aux mécaniques de cognition au sein du jeu vidéo.* »

Des cours qui se donneront tous les jeudis\*\* et sont accessibles gratuitement à tous, étudiants ou non.

### Bastien Martin

\* [www.essentiel-jeu-vidéo.fr](http://www.essentiel-jeu-vidéo.fr)

\*\* Salle Berthe Bovy, complexe Opéra, place de la République française 41, 4000 Liège.  
**Contacts :** courriel bo.dozo@ulg.ac.be

☛ le site [www.thema.ulg.ac.be/jeuxvideo](http://www.thema.ulg.ac.be/jeuxvideo)



Mikye Rinaldo - 3<sup>e</sup> pub - ACA-Sup Liège

## SOMMAIRE 250

### À LA UNE

Les jeux vidéo, objets scientifiques 2-3

### OMNI SCIENCES

LA PAIX DE FEXHE : 700 <sup>e</sup> anniversaire	4-5
L'OPINION, signée par Émilie Lembrée	5
CARTE BLANCHE à Pierre Ozer	6
ÉNERGIE : la croissance verte	6-7
DYNAMIT, la transformation intelligente	7
DIABÈTE : étude du pancréas des poissons-zèbres	8
L'UNIVERSALITÉ des signes graphiques	8-9
WOOD TO THE FLOCHE ! Un challenge pour les étudiants	9
L'ORTHOGRAPHE en question	10
NUTRITION CLINIQUE : nouveau certificat	11

### 3 QUESTIONS À

RADOUANE ATTIYA, sur la formation des cadres musulmans 12-13

### ALMA MATER

QUI EST-CE ? Stéphanie Audrit	14
FONDS Marcel De Corte	16
PROGRAMME Erasmus	17

### UNIVERS CITÉ

REVATIS, une spin-off en vétérinaire	17
ART&FACT se refait une beauté	18
LE BÉGALEMENT chez l'enfant	19

### FUTUR ANTÉRIEUR

PARCOURS D'UN ALUMNI : l'interview de Fernand Collin	20-21
UN JOUR À L'ULG : 1907, une nouvelle maternité	21

### RÉTRO VISION

ÉCHO : l'ULg dans les médias 22

### MICRO SCOPE

LES MÉTIERS DE LA GÉOGRAPHIE 23

### ENTRE 4 YEUX

EUROPE : le retour des frontières 24

**L'**HISTOIRE DU PAYS DE LIÈGE, on le sait, ne fut pas avare de turbulences. Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, tout particulièrement, qui vit l'affrontement sanglant des Awans et des Waroux, une guerre de vendetta familiale qui décima une bonne part de la chevalerie de la principauté. Avec le Mal-Saint-Martin aussi, "malheur" au cours duquel, dans la nuit du 3 au 4 août 1312, les "grands" ayant voulu écarter les "petits" du pouvoir firent les frais de la colère populaire, appuyée par la soixantaine de chanoines du chapitre cathédral : l'incendie de la majestueuse tour de la collégiale du Publémont emporta bon nombre des nobles et leurs alliés.

## GUERRES ET PAIX

Cet événement, haut fait des luttes sociales liégeoises du Moyen Âge, s'était déroulé durant la vacance du siège épiscopal. Le prince-évêque Thibaut de Bar, parti en Italie avec le roi de Germanie Henri VII appelé à recevoir la couronne impériale dans la Ville éternelle, y succomba en mai 1312 au cours d'une déplorable rixe de rue. Plus d'un an plus tard, le 26 décembre 1313, monte sur le trône de la Cité Adolphe de la Marck. C'est un souverain persuadé que l'autorité ne se partage pas. *A fortiori* avec les gens du peuple.

« Or, dans une large mesure, le pays entend s'opposer à ces velléités absolutistes, bien dans l'air du temps cependant », fait remarquer Alexis Wilkin, professeur d'histoire du Moyen Âge à l'ULB et maître de conférences à l'ULg. À cette tension politique s'ajouta, comme si les dégâts causés par les guerres privées ne suffisaient pas, l'effroyable famine de 1315-1316. « Elle poussera les différents belligérants à conclure une paix : ce sera la Paix de Fexhe du 18 juin 1316, document qui fera couler beaucoup d'encre depuis cette date », poursuit le Pr Wilkin.

La paix est conclue par le prince-évêque, les chanoines, les représentants des bonnes villes et les grands chevaliers dans une bourgade rurale de la Hesbaye liégeoise, situé à l'ouest de la capitale du pays : Fexhe-le-Haut-Clocher. « Il s'agit du nom actuel de l'entité communale, fait remarquer Alexis Wilkin. Sous l'Ancien régime, le village s'appelait "Fexhe-le-Voué", domaine appartenant à l'avoué de l'Église de Liège, l'avoué étant chargé de la protection militaire d'une propriété ecclésiastique. Il faut savoir que, tout au long de la période féodale et jusqu'à la Révolution, la campagne hesbignonne – tant flamande que wallonne – regorgeait de possessions aux mains de clercs. »

Que contient cette "paix des braves" à la sauce principautaire ? Essentiellement trois points, exposés avec force détails par Alexis Wilkin et repris ci-après en substance. *Primo*, les personnes, aussi bien nobles que roturières, doivent être jugées selon le droit existant, et les officiers épiscopaux sont tenus de se conformer à ses dispositions, ce qui engage l'évêque à poursuivre ceux qui auraient enfreint sciemment les dispositions légales et à les conduire à résipiscence en cas de besoin. *Secundo*, si l'évêque se montre récalcitrant à intervenir auprès de ses officiers pris en défaut et ne les oblige pas à s'amender, le chapitre des chanoines suspend l'exercice de la justice dans la principauté jusqu'à ce que l'évêque soit revenu à de meilleurs sentiments. *Tertio*, la loi ne peut pas être modifiée sans l'accord de tous les corps constitués du pays (chapitre cathédral, noblesse, villes, prince), répondant à l'expression "Sens du pays". Est-il besoin de signaler qu'il y a là une préfiguration des trois États de l'Ancien Régime : hommes de prière, hommes de guerre, travailleurs ?

« *Plusieurs manifestations cette année sont prévues à cette occasion*, annonce Alexis Wilkin. *La commune de Fexhe assurera la commémoration de l'événement au jour anniversaire ; les autorités provinciales veulent mettre cette commémoration en rapport avec l'éducation à la citoyenneté et organisent un colloque scientifique coordonné par Christophe Masson. Le ministre Jean-Claude Marcourt soutient un projet du Pôle Image de Liège, soit la production d'un court documentaire sur cet événement et sa répercussion dont j'assure la coréalisation avec les Films du Carré et Michel Grétry, journaliste à la RTBF, la voix. »*

## LIBERTÉS DÉMOCRATIQUES

Pas étonnant, dès lors, que cette Paix de Fexhe fut souvent considérée par la suite comme étant "le point de départ de la Constitution du pays de Liège", d'autant qu'elle fut complétée quelques décennies plus tard par la création en 1373 du Tribunal des vingt-deux. Cette juridiction, composée elle aussi des chanoines, des chevaliers et des bourgeois, était appelée à juger les exactions ou manquements des officiers épiscopaux. « C'est notamment autour de cette institution que vont se cristalliser les oppositions, constate le Pr Wilkin. Le texte de 1316 fut mal vu par les princes-évêques, par Adolphe de La Marck d'abord, puis par son successeur Englebert de La Marck. Et les suivants auront tendance à le mettre sous le boisseau, si du moins ils étaient assez velléitaires et en mesure de le faire. »

Mais, charriant un idéal de liberté, il va connaître une grande destinée symbolique.

Au XVII<sup>e</sup> siècle notamment, au moment des rivalités entre Grignoux et Chiroux. À la fin du XVIII<sup>e</sup> aussi, quand émergent – à la suite de l'affaire des jeux de Spa – les prodromes de la Révolution de 1789 : les Liégeois favorables au retour des anciennes libertés démocratiques arborent alors un insigne de cuivre gravé et doré où figure la mention "Paix de Fexhe 1316". Et jusqu'aujourd'hui, puisque l'ULg et la province de Liège se préparent à commémorer avec éclat l'écrit signé il y a 700 ans en terre liégeoise.

« *Plusieurs manifestations cette année sont prévues à cette occasion*, annonce Alexis Wilkin. *La commune de Fexhe assurera la commémoration de l'événement au jour anniversaire ; les autorités provinciales veulent mettre cette commémoration en rapport avec l'éducation à la citoyenneté et organisent un colloque scientifique coordonné par Christophe Masson. Le ministre Jean-Claude Marcourt soutient un projet du Pôle Image de Liège, soit la production d'un court documentaire sur cet événement et sa répercussion dont j'assure la coréalisation avec les Films du Carré et Michel Grétry, journaliste à la RTBF, la voix. »*

Quand on vous disait que la Paix de Fexhe était chère au cœur des Liégeoises et Liégeois. Et de laquelle est épris de liberté...

Henri Deleersnijder

"Le prince-évêque Adolphe de la Marck obligé d'accorder aux Liégeois la Paix de Fexhe (1316)", Émile Delperée en 1890 (peinture murale située à l'intérieur du Palais provincial de Liège)



© service communication de la province de Liège

## HISTOIRE DE LIÈGE

# IL Y A 700 ANS, LA PAIX DE FEXHE

## À VOTRE AVIS



## QUELLE ACTUALITÉ POUR LA PAIX DE FEXHE ?

« **C'EST SURTOUT LE THÈME DE LA PAIX** – ou plutôt sa négation – qui est cruellement d'actualité. La Maison des sciences de l'homme (MSH) et son partenaire Mnema ont décidé de consacrer le concours "Aux encres citoyens !" à cette thématique.

Destiné aux élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> secondaire, le concours comporte une épreuve écrite et une présentation orale. Cette année, c'est la phrase prononcée le 14 septembre 2001 par Kofi Annan, alors secrétaire général de l'ONU, qui servira de fil rouge : "La paix est un rêve suspendu".

Le traitement du sujet est laissé à l'appréciation de chacun des participants : l'approche peut être historique, mais la dissertation peut aussi porter sur les libertés, sur la sécurité, sur les religions, sur l'angoisse actuelle dans nos sociétés, etc. Tout est permis ! À noter que la MSH – avec l'aide des Prs Édouard Delruelle et Alexis Wilkin – a mis à la disposition des candidats un dossier pédagogique sur la Paix de Fexhe et ses enjeux actuels. Il est en ligne avec toutes les informations concernant les modalités pratiques du concours : inscription jusqu'au 30 janvier, remise des textes avant le 2 février et finale publique, à la Cité Miroir, le 23 avril (dans le cadre du programme "Debout citoyens !" de la province de Liège). »

### Rachel Brahy

coordinatrice scientifique de la MSH  
docteur en sciences politiques et sociales (2013)

le site [www.auxencrescitoyens.be](http://www.auxencrescitoyens.be)



## L'OPINION D'EMILIE LEMBRÉE



## MICROSTART AIDE CEUX QUI ONT PLUS D'IDÉES QUE D'ARGENT

**L**ORSQUE L'ON ÉVOQUE LE MICROCRÉDIT, on pense à l'hémisphère sud de la planète, aux femmes africaines, à Mohamed Yunus – fondateur de la première institution de microcrédit, qui lui valut le prix Nobel de la paix en 2006. À juste titre, car c'est bien de ce côté-là que le microcrédit émergeait il y a plusieurs dizaines d'années, mais pas seulement...

En effet, aujourd'hui, les institutions de microfinance sont présentes aux quatre coins du monde, et notamment en Belgique et à Liège. Le principe : l'attribution de prêts de faible montant à des entrepreneurs qui ne peuvent accéder aux prêts bancaires classiques.

MicroStart est une société coopérative à finalité sociale installée en Belgique depuis 2011, et à Liège depuis 2013 : elle soutient ceux qui ont plus d'idées que d'argent. Sa mission est en effet de permettre aux personnes ayant peu de moyens de créer et/ou de développer leur propre activité professionnelle. Comment ? Par de l'accompagnement gratuit et l'octroi de microcrédits professionnels.

Les freins à l'entrepreneuriat sont nombreux en Belgique : ne pas disposer de diplôme de gestion, ne pas avoir de fonds propres, être allocataire du CPAS ou du chômage, etc. Pour les personnes dans ces situations, il paraît généralement presque impossible de créer son propre emploi, mais aussi d'avoir accès au crédit bancaire classique. La mission sociale de MicroStart est de leur permettre d'entreprendre, quelle que soit leur situation. Concrètement, cela signifie que MicroStart dispense des formations à la gestion gratuites, accompagne les personnes dans la préparation de leur projet d'indépendant, les coache une fois leur affaire lancée et leur prête de l'argent.

Les projets et ceux qui les portent sont divers. La moitié des bénéficiaires comporte des allocataires sociaux, alors que l'autre moitié regroupe des indépendants déjà installés ou des salariés. La majorité des porteurs de projet vivent sous le seuil de pauvreté, et beaucoup sont d'origine étrangère. Ils entreprennent dans nombre de secteurs : le bâtiment, le commerce, l'horeca, les services à la personne, le transport.

Si MicroStart parvient à accompagner ces personnes dans leur projet, c'est notamment grâce à ses nombreux bénévoles. De fait, l'agence de Liège compte cinq salariés, mais aussi une vingtaine de personnes qui donnent de leur temps gratuitement afin de soutenir les porteurs de projet dans le montage de leur entreprise, dans leur gestion administrative, dans le marketing de leur activité, etc.

L'expérience de MicroStart sur le sol liégeois démontre que, malgré la précarité de leur situation, les entrepreneurs financés remboursent leur crédit avec succès. Beaucoup créent et développent leur propre emploi de manière durable. Qui a dit que seuls les riches pouvaient entreprendre ?

### Émilie Lembrée

conseillère chez Microstart  
master en anthropologie (2009)

Depuis son ouverture à Liège en 2013, MicroStart a :

- rencontré plus de 1500 personnes ;
- octroyé plus de 300 microcrédits à des personnes, dont 50 % sont allocataires sociaux (chômage ou CPAS).



J.-L. Wertz

# COP21 "LES PAYS DÉVELOPPÉS MONTRENT LA VOIE"

**L**E 29 NOVEMBRE 2015, quelques centaines d'étudiants de l'ULg devaient se rendre à Paris pour faire entendre la voix de la société civile à la veille de la 21<sup>e</sup> Conférence des parties (pays) sur le climat (COP21). Les attentats du vendredi 13 novembre en auront décidé autrement. La marche pour le climat sera successivement annulée à Paris, puis à Bruxelles, puis à Ostende... En réalité, les seuls endroits où les rassemblements de personnes seront autorisés le 29 novembre sont les grands centres commerciaux du pays aux enseignes internationales, protégés par les forces de l'ordre armées jusqu'aux dents. De l'ambiance générale du début de cette COP21, on retiendra quatre éléments majeurs : les multiples états d'urgences planétaires, l'année 2015 annoncée comme la plus chaude jamais enregistrée au niveau du globe, des émissions de gaz à effet de serre (GES) toujours plus élevées (+60% de CO<sub>2</sub> émis dans l'atmosphère entre 1990 et 2014) et le prix du baril de pétrole à 35 dollars, au plus bas depuis une dizaine d'années.

Deux grandes nouveautés sont à l'ordre du jour : la première réside dans le fait que (presque) toutes les parties se sont engagées à communiquer des objectifs nationaux de réduction de GES pour les dix à quinze années à venir. Cela représente une gigantesque avancée dans la perspective d'un grand accord global. Le seul souci est que l'addition de ces engagements place le réchauffement climatique sur une trajectoire de +3°C par rapport aux températures préindustrielles. Or l'objectif annoncé de la COP21 est de contenir cette élévation des températures à +2°C d'ici 2100... L'engagement de sociétés transnationales représente la deuxième nouveauté, assez déconcertante cette fois. Ainsi, le secteur aérien ultra émetteur de CO<sub>2</sub> (Air France), la grande distribution proposant des produits *low-cost* provenant des pays les moins regardants aux normes sociales et environnementales (Carrefour) ou encore de la publicité qui promeut la surconsommation de produits issus essentiellement de multinationales (JC Decaux) ont payé pour obtenir le label de "partenaire officiel de la COP21". Du *greenwashing* en puissance, donc.

Dès la journée d'ouverture, les discours des dirigeants politiques de ce monde se succèdent à Paris. Sans surprise, les grands posent leurs conditions préalables à tout accord. Barak Obama exhorte le monde à « être à la hauteur des enjeux que pose le réchauffement inédit de la planète » tout en proposant une diminution des émissions américaines de GES de 26 à 28% d'ici 2025 par rapport à 2005 (soit de 13% par rapport à 1990) et en refusant tout accord juridiquement contraignant. La Chine annonce un effort de réduction de 60 à 65% de ses émissions de GES par unité de PIB d'ici 2030 par rapport à 2005 et entend atteindre son pic d'émissions de GES le plus tôt possible, au pire vers 2030. L'Union européenne s'engage à réduire ses émissions de GES de 40% en 2030 par rapport à 1990 tout en exigeant un accord juridiquement contraignant. Le G77, les pays en développement et

émergents, exige des moyens financiers (minimum 100 milliards de dollars par an dès 2020) pour s'adapter aux effets néfastes des changements climatiques et réclame des mesures pour que l'élévation globale des températures soit contenue à +1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels. Quant aux principaux pays producteurs de pétrole, ils ne s'engagent à rien, sinon à clamer haut et fort que leurs économies ne doivent pas être victimes des diminutions des consommations des énergies fossiles. Bref, peu ou prou, les mêmes positions inconciliables que celles qui étaient sur la table des négociations à Copenhague lors de la COP15 en 2009.

À ce moment, nous sommes très nombreux à nous dire que cette COP21 sera un nouvel échec.

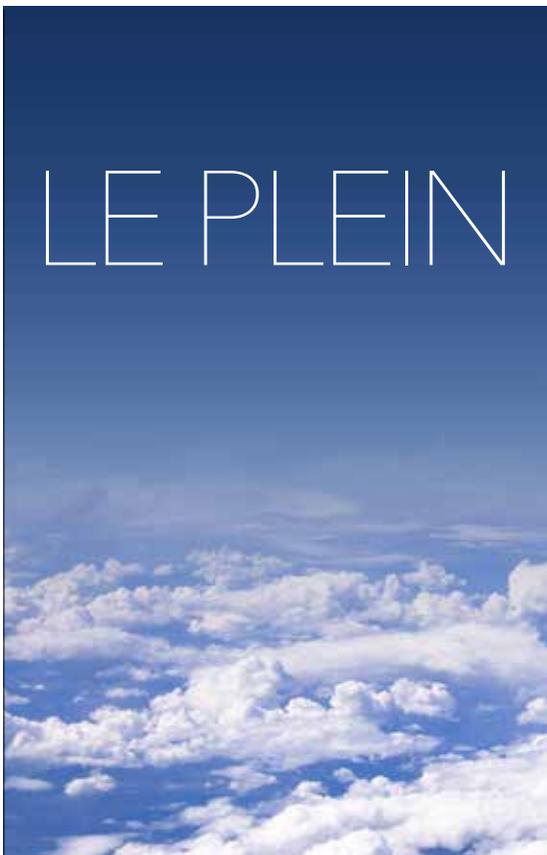
Douze jours plus tard, et contre toute attente, les 195 parties adoptent l'Accord de Paris. Qualifié à l'unisson comme étant "historique", l'Accord « vise à renforcer la riposte mondiale à la menace des changements climatiques [...] en contenant l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels et en poursuivant l'action menée pour limiter l'élévation des températures à 1,5°C » ; il renforce « les capacités d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques » et rend « les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de GES et résilient aux changements climatiques ».

Ainsi, la vision – très ambitieuse car contenant les désiderata de tous – est tracée. Il reste à mettre en place les moyens pour la concrétiser. Ce sera pour la suite.

Et ce ne sera pas simple car les émissions de GES nationales dont il est question sont calculées sur base territoriale, ne tenant donc pas compte des échanges. Ainsi, si la Belgique a bien diminué ses émissions territoriales de CO<sub>2</sub> de 8,5% entre 1990 et 2010, elles ont en réalité augmenté de 27% en tenant compte des échanges de plus en plus importants résultant notamment des délocalisations d'entreprises polluantes. Ces échanges étant rendus possibles par les transports internationaux maritime et aérien, on s'étonne de ne pas voir ces secteurs concernés par ledit Accord. Par ailleurs, notons dans l'Accord que « les parties reconnaissent que des modes de vie durables et des modes durables de consommation et de production, les pays développés montrant la voie, jouent un rôle important pour faire face aux changements climatiques ». Cette phrase est lourde de sens. En effet, si, orientés par la publicité (JC Decaux), nous continuons à consommer de manière durable (Carrefour), à prendre l'avion à toute occasion (Air France), on peut se demander comment on marquera l'essai. Puisque les 10% les plus riches de la planète sont responsables de la moitié des émissions globales de GES.

Pendant ce temps, mes rosiers sont en fleurs, en janvier...

**Pierre Ozer**  
chargé de recherche au département des sciences et gestion de l'environnement



## LE PLEIN

### A "CROISSANCE VERTE"

**L** – l'idée selon laquelle la croissance économique pourra reposer sur l'utilisation des énergies "renouvelables" et sur l'amélioration de l'efficacité énergétique – sera-t-elle suffisante pour maintenir le niveau de prospérité tel qu'on le connaît en Europe aujourd'hui ? Voici en substance la question que pose Raphaël Fonteneau, chercheur postdoctoral en mathématiques appliquées à l'énergie et aux réseaux électriques (Institut Montefiore). Mais alors qu'on l'imaginait parachevant une intrication d'équations, cet ingénieur ravive volontiers son âme d'historien en observant l'évolution des civilisations sous l'angle de leur approvisionnement en énergie. « La prospérité des sociétés est étroitement liée à leur utilisation d'énergie, postule-t-il d'emblée. En effet, la production, la distribution et l'utilisation de la plupart des biens et des services nécessitent de l'énergie. »

Et de faire référence à l'époque romaine où l'énergie provenait quasi exclusivement de l'agriculture permettant de nourrir les muscles des hommes et des animaux. Les Romains avaient également recours aux pillages, par lesquels ils mettaient la main sur des richesses sans avoir à les produire, ce qui revient indirectement à s'emparer des ressources (énergie, matériaux) ayant permis la fabrication des objets dérobés. Ce dernier procédé n'étant pas "renouvelable", certains anthropologues (dont Joseph Tainter) ont identifié la raréfaction de l'énergie comme étant un facteur déterminant du déclin de l'Empire. Captivant, Raphaël Fonteneau est capable de parcourir les siècles pour

# D'ÉNERGIE

Croissance verte

multiplier les exemples montrant cette primauté de l'énergie.

Actuellement, 80 % de l'énergie primaire mondiale provient de ressources non renouvelables. Au-delà de l'impact écologique de la consommation d'énergie fossile, il s'agit de pérenniser notre approvisionnement en énergie. Mais le fait d'être renouvelable n'est pas suffisant : il est aussi nécessaire de prendre en compte le "taux de retour énergétique" (EROEI). « *Les premiers champs de pétrole avaient un EROEI supérieur à 50 car il suffisait de creuser un trou pour extraire l'or noir aux États-Unis. Actuellement, la moyenne mondiale est comprise entre 15 et 20. Pour ce qui est du photovoltaïque et des éoliennes, on se situe entre 10 et 20* », illustre notre interlocuteur. Pas assez ? « *Il n'a pas été montré que l'on pouvait découpler la croissance économique de l'utilisation d'énergie (de manière directe et indirecte via les délocalisations), même dans une économie soi-disant dématérialisée. Et si l'on souhaite une société proposant des métiers diversifiés, avec un système de santé évolué et une vie culturelle riche, l'EROEI de l'approvisionnement énergétique doit être au minimum de l'ordre de 10-15.* » Il s'agira donc de déployer intelligemment ces moyens de production d'énergie afin d'en maximiser l'efficacité avec, pourquoi pas, un renforcement des réseaux électriques pour connecter les régions en fonction de leurs potentiels (soleil, vent, hydroélectricité). Cela suffira-t-il pour réussir la transition énergétique ? La question reste ouverte. Elle en appelle une autre : et si l'énergie du futur était aussi celle que l'on ne consommera pas ?

Fabrice Terlonge

## ARCHITECTURE

# DYNAMIT : LA TRANSFORMATION INTELLIGENTE



**P**ONCEUSES ÉLECTRIQUES, rouleaux à peinture, scies, cloueuses et autres fraiseuses... Les outils ne sont pas répertoriés dans la panoplie de base de l'étudiant universitaire. Mais qu'à cela ne tienne, la quinzaine d'étudiants en architecture qui s'activent sur le chantier du Centre culturel des Chiroux ont le cœur à l'ouvrage. Ces filles et garçons de 1<sup>er</sup> master architecture suivent le cours d'"architecture et empreinte sociétale". « *Je pense que les architectes d'aujourd'hui doivent être conscients des moyens mobilisés pour élaborer un projet. Tant au niveau de la qualité et de la quantité des ressources qu'au niveau des impératifs économiques* », postule Jean-Philippe Possoz, leur enseignant, assistant à la faculté d'Architecture. Il s'agit de faire mieux avec moins, en tenant compte de l'impact environnemental de tout ce qui est utilisé, dans un monde où la dimension finie des ressources disponibles (pour permettre l'épanouissement de chaque être humain) met en échec le modèle de croissance. Mais comment doit-on percevoir cette notion de "mieux faire" ?

Pour la deuxième année, l'atelier se fonde sur l'économie de moyens comme prétexte à questionner aussi bien le sens des réponses formulées au travers du projet, que le point de départ de la réflexion. Il s'agit d'allier les notions de *Means Oriented Design* (partir des ressources disponibles et non plus de l'objectif), de *Users Oriented Design* (ou de *Collaborative Design*) et d'ancrer dans le réel la conception en architecture, tout en élargissant son assise traditionnelle. « *Autant l'atelier se veut pragmatique, dans l'esprit de la recherche-action, autant il essaye d'aller profondément dans la responsabilité éthique que l'architecte peut ou doit assumer. On entame une réflexion pour aider les étudiants à se positionner à ce niveau-là* », poursuit le professeur, qui file sur son vélo. Voilà pour la théorie.

Comme point de départ, chaque étudiant adresse d'abord un texte à l'enseignant qui doit exprimer les raisons et questionnements le poussant à s'impliquer spécifiquement dans ce module. Ensuite, les idées percolent. Au travers de mises en situation, de discussions et débats, le groupe apprend à se connaître et à définir son mode de fonctionnement pour l'année à venir. En parallèle, les enjeux de l'atelier sont collectivement débattus, explicités, redéfinis au regard des attentes du groupe. Ensuite vient la rencontre avec un client, réputé impécunieux, avant que le groupe ne travaille à la concrétisation du projet sur le plan technique, financier, matériel, logistique, culturel...

« *Pendant un quadrimestre et demi, jusqu'à la fin du mois de mars, les étudiants sont 15 à être confrontés à un vrai client – qui n'est jamais un opérateur privé – et sont donc en relation avec une demande réelle et des moyens très limités* », poursuit Jean-Philippe Possoz. L'an passé, ils ont révolutionné le foyer du Centre culturel des Chiroux, avec un budget de 3000 euros (matériaux compris). Cette année, autour du nom "DynamIT", détaillé sur un site web, ils s'attaqueront à l'aménagement d'un hangar industriel – dans le quartier Saint-Léonard à Liège – qu'une jeune coopérative, Dynamo Coop, souhaite mettre à la disposition de la communauté artistique avec des lieux de travail partagés. Dans l'optique *Means Oriented Design*, les futurs architectes ont contacté un ensemble d'entreprises de la région pour avoir accès à leurs invendus ou fins de stock. Avant d'assembler les matériaux choisis, dans la joie et la bonne humeur, pour un résultat digne de futurs professionnels imprégnés d'un nouveau mantra : proximité de la ressource et cycle des matériaux.

F.T.

le site <http://dynamitulg.wix.com/studio11>

# ZOOM SUR LE POISSON-ZÈBRE

Comment améliorer le traitement et la qualité de vie des patients diabétiques ? L'une des pistes étudiées vise le renouvellement des cellules bêta du pancréas. Une équipe du GIGA, menée par Isabelle Manfroid et Marianne Voz, vient d'identifier, chez le poisson-zèbre, des cellules qui permettent de régénérer ces cellules bêta.



Isabelle Manfroid

**P**PLUS DE 340 MILLIONS DE DIABÉTIQUES DANS LE MONDE, plus de 5 millions de décès chaque année. Le diabète n'est pas qu'une suite de chiffres, c'est aussi une communauté de chercheurs qui essaient de trouver des paradigmes à cette pathologie. Comme les membres du laboratoire Zebrafish Development & Disease Models (ZDDM) du GIGA de l'ULg : « Nous essayons de comprendre comment se forment les cellules bêta pancréatiques qui jouent un rôle clé dans le développement du diabète », précise Isabelle Manfroid, l'une des responsables du laboratoire ZDDM, au sein de l'unité de recherche développement, cellules souches et médecine régénératrice. Le diabète est caractérisé par la destruction des cellules bêta pancréatiques qui sécrètent l'insuline, l'hormone régulant le taux de sucre dans le sang. Il existe deux grands types de diabète. Celui de type 1 est provoqué par une dérégulation du système immunitaire qui détruit les cellules bêta : les malades deviennent hyperglycémiques et doivent s'injecter de l'insuline à vie. Celui de type 2 résulte

d'une résistance à l'insuline : les tissus cibles de cette hormone (comme le muscle, le foie ou le tissu adipeux qui normalement devraient consommer du glucose en réponse à l'insuline) n'y répondent plus, ce qui se traduit également par une hyperglycémie. Les cellules bêta essaient de compenser cette résistance à l'insuline, et, en en fabriquant plus, elles s'épuisent jusqu'à en mourir. Les deux types de diabète se caractérisent donc par une hyperglycémie et une destruction des cellules bêta.

À côté des injections d'insuline, d'autres voies thérapeutiques sont exploitées, comme les greffes d'îlots de Langerhans ou l'injection de cellules bêta générées *in vitro* à partir de cellules souches humaines. Les chercheuses liégeoises explorent une autre piste : la régénération de cellules bêta chez le patient à partir de cellules souches pancréatiques. « Cette régénération n'est ni spontanée ni complète chez l'homme ou la souris. Nous voulons comprendre ces mécanismes de régénération dans un système où elle est plus efficace afin de la stimuler chez les patients diabétiques », espèrent-elles. Leurs travaux ont donc commencé sur le modèle du poisson-zèbre (Zebrafish), un petit poisson d'eau douce d'origine tropicale, renommé pour sa capacité à régénérer ses tissus.

« Dans notre article, paru dans *BMC Biology*\*, nous avons mis en évidence des progéniteurs pancréatiques. L'identification de ces cellules chez l'embryon a montré que celles qui expriment *nkx6.1*, un gène codant pour un facteur de transcription, donnaient naissance aux cellules bêta pendant l'embryogenèse », continue Isabelle Manfroid. Et chez l'adulte ? « Nous avons démontré que les cellules exprimant *nkx6.1* sont présentes dans les canaux pancréatiques et qu'elles possèdent la capacité de générer des cellules bêta pancréatiques », résume la chercheuse.



ULg-M. Houvet

En rassemblant les deux histoires et en les comparant, Marianne Voz et Isabelle Manfroid se sont rendu compte que les cellules *nkx6.1*, tant chez l'embryon que chez l'adulte, expriment des gènes identiques et ont des propriétés similaires : elles peuvent former des cellules bêta. À présent, il s'agit de démontrer que ce mécanisme est transposable à un modèle mammifère de souris avant d'expérimenter la chose chez l'homme. « Notre démarche est indissociable d'autres études sur l'amélioration des traitements à l'insuline et sur la protection des cellules bêta, parce que, si l'on veut régénérer ces cellules, il faudra aussi les protéger d'une attaque immunitaire », conclut Isabelle Manfroid.

**Martine Versonne**

article complet sur [www.reflexions.ulg.ac.be](http://www.reflexions.ulg.ac.be) (rubrique Vivant/médecine)

\* *BMC Biology* 2015;13(1):70

le site [www.giga.ulg.ac.be](http://www.giga.ulg.ac.be)

## IMAGES ET REPRÉSENTATIONS

# L'UNIVERSALITÉ DES SIGNES GRAPHIQUES

**D**ANS UN MUSÉE, d'art ou de préhistoire, on aboutit toujours à l'individu. Les œuvres sont présentées dans leur singularité. Partant de ce constat contre lequel il s'insurge ("la particularisation prend lieu et place, sert de substitut à la signification fondamentale, pourtant constante dans toute production de signes plastiques"), Marcel Otte, professeur émérite de Préhistoire à l'université de Liège, s'efforce dans son dernier ouvrage\* de dégager des formules graphiques fondamentales que partagent nos peuples des temps préhistoriques et, aujourd'hui, ceux restés à l'écart de l'expansion occidentale. Il

repère ainsi des "coïncidences plastiques [qui] relèvent des moments, des situations dont elles illustrent la cohérence". Ces images ne sont pas seulement réductibles à l'artiste qui les a créées mais elles traduisent, partout et tout le temps, le rapport entre l'humain et l'univers en même temps que les sensibilités particulières où elles furent produites. Un exemple ? La schématisation. Marcel Otte montre, dessins à l'appui, comment ce qu'il appelle la "dissolution du référent naturel" fait basculer l'icône vers le signe dépouillé, une abstraction bientôt chargée d'un sens. « Une voie collective », écrit-il. Mais, on le sait, l'image n'a pas qu'une fonction signalétique ; elle

exerce aussi une emprise spirituelle. Et cela appartient à tous les âges et tous les lieux, selon des modalités diverses. Au Nouveau-Mexique, les femmes pueblos peignent un cerf enfermé dans une cavité ; une statuette néolithique en argile est percée de plusieurs pointes de silex ; la représentation d'un bison du Paléolithique est perforée à plusieurs reprises : autant de graphismes qui ne représentent pas la chasse, mais indiquent une mise à mort magique, une évocation spirituelle où l'homme domine l'ensemble de la nature. Il s'agit ici de favoriser la chasse et non seulement de la représenter. Pour Marcel Otte, "on observe des convergences texturales par les-

quelles une image tire sa puissance du support auquel elle est intimement liée. Elle en emprunte à la fois la massivité et la texture, comme si un voile d'esprit avait été disposé sur un support naturel, en une sorte de symbiose dont les composantes ne se distinguent plus". Un procédé qui, pour l'auteur, est universel, "ce qui provoque de frappantes analogies formelles dans tous les coins du monde".

**Henri Dupuis**

\* Marcel Otte, *L'universalité des signes graphiques*, L'Harmattan, Paris, 2015.



ULg - O. Moonen

# WOOD TO THE FLOCHE!

Les étudiants relèvent le défi

**M**ODÉLISATIONS 3D, maquettes en bois, dossiers techniques, choix des matériaux et du budget. Les 30 étudiants ingénieurs embarqués depuis octobre dans la première édition du “Challenge bois” auront allié inventivité et rigueur pour mener à bien leur défi : la véritable construction, par eux-mêmes, d’une imposante structure qu’ils ont entièrement imaginée.

Le concours – rebaptisé avec humour “Wood to the floche (#W2TF)” – vise les étudiants en 3<sup>e</sup> bloc du bachelier ingénieur civil option construction et ingénieur civil architecte (Argenco). Regroupés en dix équipes de trois, les participants ont dû imaginer des ouvrages en bois leur permettant de décrocher une cible en hauteur. « *La structure doit permettre d’accéder à 6 mètres de hauteur et avoir un déport latéral de 4 mètres par rapport à la ligne d’appui*, commente Vincent Denoël, chargé de cours en faculté des Sciences appliquées (introduction à l’ingénierie des constructions), responsable du projet. *Chaque équipe doit compter des ingénieurs en construction et des ingénieurs architectes, afin d’allier les compétences. Et le jury sera attentif*

*à la stabilité, la résistance, l’esthétique et le moindre coût. L’objectif est vraiment de pousser les ingénieurs à passer au-delà de la théorie en menant le projet de A à Z.*

L’aboutissement du concours, mis sur pied en collaboration avec l’ASBL Ressources naturelles développement, aura lieu le 22 janvier au Wex à Marche-en-Famenne, où se tient le salon Batimoi®, également partenaire du projet. C’est à ce moment que les étudiants devront édifier leur structure et envoyer un membre de leur équipe au sommet afin d’y décrocher le fameux pompon...

La concrétisation du challenge approche donc à grands pas. Mais ce jour de décembre, dans leur local de travail, les groupes cogitaient encore. Les projets et plans complets devaient être rendus une semaine plus tard. Les membres de l’équipe “Stairway to heaven” ont misé sur une structure très simple et élancée. « *On veut rentabiliser au mieux les matériaux choisis*, expliquent Thibaut, Julie et Marie, qui apprécient l’aspect réaliste du projet. *D’ordinaire, dans nos travaux, une approximation de calcul n’a pas trop de conséquence. Mais ici, c’est du concret, il faut que tout tienne !* » Quelques tables plus loin, Alessandro, Fantine et Thomas semblent préoccupés. « *Nos assemblages*

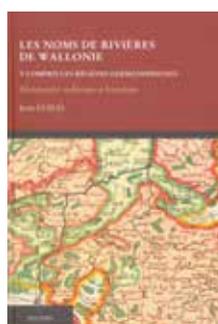
*finaux posent problème* », expliquent-ils, plongés dans leurs tableaux. C’est qu’aux dimensions de la structure s’ajoute une petite subtilité : afin d’être déployé dans l’un des grands halls du Wex, chaque ouvrage – 6 mètres de haut – doit pouvoir passer à travers une porte de... 2,80 mètres. D’où les variétés des modèles, conçus en un seul tenant ou en plusieurs morceaux. Chez les “Castors juniors” (« *On a déjà fait des constructions chez les scouts, mais jamais à l’unif !* », sourit Martin), on respire enfin. « *On bloquait sur un aspect précis mais on vient d’avoir le bon déclic dans nos formules* », se réjouit Catherine.

Entre les bancs, les professeurs conseillent, réorientent, apportent leurs suggestions. Stimulant, enthousiasmant mais terriblement exigeant : voilà comment est perçu cet exercice hors du commun. Cap sur la floche !

**Marie Liégeois**

La finale du concours aura lieu le 22 janvier au Wex à Marche-en-Famenne lors du salon Batimoi®, ouvert au grand public du 22 au 25 janvier.  
Pour suivre les projets en images : [www.ulg.ac.be/ChallengeBois2016](http://www.ulg.ac.be/ChallengeBois2016) ou [www.facebook.com/ULgEtudiant](https://www.facebook.com/ULgEtudiant)

## SORTIE DE PRESSE



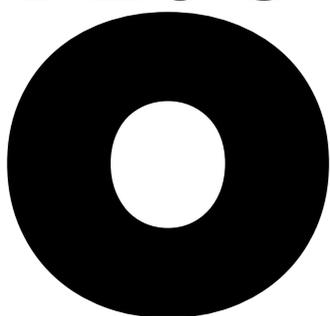
**Jean Loicq**  
**Les noms de rivières de Wallonie, y compris les régions germanophones. Dictionnaire analytique et historique**  
Peeters, Louvain-Paris, 2014

Ce dictionnaire étudie pour la première fois l’ensemble des noms de cours d’eau de la Région wallonne, actuels ou convertis en noms de lieu. Précédé d’une introduction sur le passé linguistique de la Wallonie et de sa lisière germanophone,

il replace chacun d’eux dans sa situation hydrographique, reproduit avec leur contexte les formes les plus anciennes des noms et, autant que possible, en précise l’étymologie et la signification première.

*Jean Loicq est professeur honoraire de l’ULg, membre de la Commission royale de toponymie et de dialectologie et vice-président de la Société belge d’études celtiques.*

# BESCHERELLE TON ALMA MATER



## L'orthographe en question

**N LES QUALIFIE**, ou ils se qualifient eux-mêmes de "grammar nazis". Dans le fatras des milliers de phrases publiées par les étudiants sur les réseaux sociaux, et donc principalement sur Facebook, des puristes s'évertuent à corriger quelques-unes des nombreuses fautes d'orthographe semées à tout vent par leurs congénères. Mais, naturellement, le jeu de ces "trolls" consiste aussi généralement à s'en défendre : « *Je ne suis pas une grammar nazi mais si quelqu'un me parle avec de grosses fautes, j'ai une réaction de rejet* », clame une anonyme sur la page "ULg Confessions" (25 500 fans tout de même!) où les étudiants se laissent aller *incognito* à des confidences adoptant plutôt la tournure de brèves de comptoir. Sont-ils des exceptions? En effet, il n'est pas nécessaire d'être doctorant pour subodorer que la rigueur des normes écrites de la langue ne fait plus partie des préoccupations essentielles des générations Y et Z. « *J'ai toujours été très mauvais dans ce domaine. Mais ce n'est pas très grave puisqu'en physique, on écrit très peu* », assène Xavier, étudiant en physique. Corentin, qui commence le master d'ingénieur civil mécanicien, relativise : « *Pour nos profs, c'est le contenu qui compte. Moins la forme ! D'autant qu'il y a aussi des étudiants étrangers qui maîtrisent moins notre langue. Le gros test de français, en première année, est purement informatif même si des cours gratuits de remédiation sont proposés.* » N'oublions pas non plus les cours donnés en anglais, qui se multiplient. Et puis les correcteurs orthographiques automatiques, intégrés un peu partout, qui incitent à la paresse.

### NOUVELLE ORTHOGRAPHE

S'il est clair pour lui que la maîtrise de l'orthographe ne va pas en s'améliorant, le Pr Marc Thiry, qui enseigne le cours de biologie à la faculté des Sciences, précise qu'au-delà du test d'orthographe, la pléthore de vocabulaire scientifique, dans son domaine, pousse à inculquer de bonnes bases étymologiques aux étudiants. Corollairement, la connaissance de racines grecques et latines communes à plusieurs termes les aide indéniablement pour comprendre la signification et la façon correcte d'écrire les mots du langage courant. « *Mais cela fait longtemps que je ne corrige plus l'orthographe des examens ou de certains travaux, soupire l'enseignant. C'est parfois tellement catastrophique que je dois lire à haute voix ce qui est écrit en phonétique. Un exemple ? J'ai découvert un "nez en moins" pour "néanmoins"...* »

Depuis l'arrivée des GSM et l'avènement du langage des abréviations hasardeuses par sms, d'aucuns, indulgents, voudraient accueillir ces barbarismes comme une évolution probable et nécessaire de la langue française, brandissant abusivement comme étendard la "nouvelle orthographe", fantasmée et

mal connue (bien qu'officielle depuis 2008, et intégrée à la plupart des correcteurs orthographiques récents). Jean-Marie Klinkenberg, professeur émérite en sciences du langage et président du Conseil de la politique linguistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, est une référence pour ce qui a trait à cette fameuse orthographe. « *Je ne crois pas que les sms puissent contaminer une dissertation, estime-t-il. Tout usager sait qu'il y a plusieurs "marchés linguistiques" et module ses pratiques en fonction de ses interlocuteurs : on ne s'adresse pas de la même manière à un prof ou à un copain. Ainsi, une étude réalisée dans les années 90 a montré que les élèves faisaient nettement moins de fautes dans le cadre d'un cours de français que pour un travail de math.* » Il reste que, sur les 20 dernières années, on observe bien un recul – mais pas catastrophique – des compétences orthographiques, lesquelles étaient stables depuis 160 ans. Pour le Pr Klinkenberg, il serait peut-être utile de lisser encore les nombreuses irrégularités de notre écriture comme dans les participes passés, qui se compliquent encore lorsque l'on touche aux verbes pronominaux.

### FREIN À L'EMPLOI ?

Certains académiques de notre *Alma mater*, tel Livio Belloi au département des arts et sciences de la communication, ont choisi de rester sur le chemin de l'intransigeance. Notamment pour ce qui est des mémoires : « *Je trouve que c'est un respect élémentaire que l'on doit à son lecteur.* » Pour son collègue, Marc Vanesse, une bonne orthographe reste la pierre angulaire : « *Plusieurs études montrent que des carences en la matière impliquent souvent de mauvais résultats dans d'autres disciplines. On va manquer de logique, de vocabulaire. C'est également un marqueur social ! Et puis les fautes peuvent altérer le sens de la phrase et rendre son expression confuse. Par ailleurs, envoyer un CV truffé de fautes d'orthographe me semble peu recommandé.* »

Cette opinion est partagée au-delà de la faculté de Philosophie et Lettres. Marie-Noëlle Hindryckx, chargée de cours pour l'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur en sciences biologiques, ne veut pas laisser croire que la faculté des Sciences est laxiste en la matière. Même si la forme ne semble plus faire partie des codes et que la distance entre le professeur et l'étudiant a rétréci au bénéfice des échanges et des évolutions, « *nous insistons sur ce point et conseillons des pistes de remédiation. Et si l'on constate des fautes au tableau lors des stages ou plus de deux ou trois erreurs orthographiques par page dans un rapport, on refuse le travail.* »

Qu'en est-il du côté des employeurs ? « *Il y a certes des fonctions pour lesquelles l'orthographe est déterminante telles que juriste, assistant de direction, marketing, professeur, journaliste, relation clientèle, etc. Mais pour d'autres postes, elle l'est moins* », affirme Maxime Deremince, directeur Wallonie-Bruxelles de l'agence d'intérim Daoust. Au Selor,

organisme fédéral chargé du recrutement du personnel de la fonction publique, les tests d'orthographe ne font pas partie de la sélection de base des candidats. Mais les offres d'emploi, elles, sont rédigées sans fautes. Rassurant !

Fabrice Terlonge

## EN 2 MOTS

### LEÇON INAUGURALE

Le Pr Thomas Parden (UCL), titulaire de la chaire Francqui au titre de belge 2016 en faculté des Sciences appliquées, donnera sa leçon inaugurale intitulée "Fracture, a fatality for materials, structures and life ?", le mercredi 3 février à 16h30, à la salle académique de l'ULg, place du 20-Août 7, 4000 Liège.

☛ inscription sur le site [www.facsu.ul.ac.be/chairefrancqui/2016](http://www.facsu.ul.ac.be/chairefrancqui/2016)

### 14 BOURSES DE DOCTORAT

La Commission d'évaluation des bourses non-Fria a octroyé 14 bourses de doctorat à des étudiants de master en sciences humaines et sociales pour réaliser une thèse à l'université de Liège.

☛ le site [www.ulg.ac.be/ARD](http://www.ulg.ac.be/ARD) (appels en cours)

### MA THÈSE EN 180 SECONDES

Les candidatures à l'édition 2016 du concours "Ma thèse en 180 secondes" sont ouvertes. À l'ULg, le concours aura lieu le mercredi 16 mars à la salle académique. Les finalistes s'affronteront ensuite lors d'une finale belge à Bruxelles le 26 mai, puis internationale à Rabat.

☛ le site <http://sciences.ulg.ac.be/mt180>

### FORMATIONS

Envie d'approfondir vos compétences transversales et de réfléchir à votre carrière de chercheur ? L'ARD propose un programme de formations variées en janvier et février. Au menu : trois jours de formations sur l'encadrement d'équipe avec François Baty-Sorel, un séminaire pour apprendre à vulgariser sa thèse (MR3 Live), une présentation de l'outil DocPro pour valoriser ses compétences, présentation d'outils organisationnels, etc.

☛ le site [www.ulg.ac.be/formations-transversales](http://www.ulg.ac.be/formations-transversales)

### ÉTHIQUE

Le jeudi 25 février, le Comité d'éthique et d'intégrité scientifique (CEIS) et l'ARD invitent à une après-midi réflexive sur l'éthique dans les activités de recherche et la production de connaissances. Directrice de recherches émérite au CNRS, Michèle Leduc donnera une conférence intitulée "La politique de l'excellence en recherche : histoire, effets, enjeux".

Amphi Tocqueville, faculté de Droit (B31), campus du Sart-Tilman, 4000 Liège

Contacts : inscription par courriel [doc.training@ulg.ac.be](mailto:doc.training@ulg.ac.be)

## NUTRITION CLINIQUE

LA MÉDECINE  
regarde dans votre assiette

**LA FRONTIÈRE EST MINCE** et pourtant existante : la diététique et la nutrition, ce n'est pas "bonnet blanc et blanc bonnet" ! Si la première se définit comme la science de l'alimentation équilibrée, « la nutrition est celle qui concerne les rapports entre la nourriture et la santé », précise d'emblée Nicolas Paquot, chargé de cours et chef du service associé en diabétologie, nutrition et maladies métaboliques au CHU de Liège.

En Belgique, la formation de diététicien est dispensée, en trois ans, dans les Hautes Écoles et sanctionnée par un diplôme. La profession de diététicien est ainsi reconnue et protégée, ce qui n'est pas le cas du "nutritionniste". Les dérives sont dès lors fréquentes. « Des formations de type universitaire existent depuis longtemps en France, mais rien de tel n'était organisé en Fédération Wallonie-Bruxelles, confie Nicolas Paquot. Une lacune comblée désormais puisque un "certificat interuniversitaire en nutrition clinique" est organisé depuis 2013 par les trois grandes universités du pays. »

Ainsi, la question de la nourriture sort-elle de la sphère privée pour entrer, très clairement, dans le champ de la science. Afin de prévenir et de soigner certaines pathologies, les médecins se penchent sur nos assiettes.

## ENQUÊTE

Il faut dire que quelques récentes enquêtes de santé publique alarment les médecins et les responsables publics : en France, des études ont montré que la prévalence de l'obésité (indice de masse corporelle IMC supérieur à 30 kg/m<sup>2</sup>), entre 1997 et 2002, a augmenté de 50% dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, de 83% dans le nord-est, de 84,6% en région parisienne...

En Belgique, 50% des adultes sont en surpoids (IMC supérieur à 25 kg/m<sup>2</sup>) et, si l'obésité touchait 10,8% de la population en 1997, elle concerne à présent 13,7% de celle-ci, adolescents et enfants compris. « Or de nombreuses pathologies sont corrélées à l'obésité : le diabète, l'hypertension artérielle, les maladies cardio-vasculaires, certains cancers pour ne citer que les plus fréquentes, précise Nicolas

Paquot. Sans oublier que l'espérance de vie pour ces populations est réduite de plusieurs années. »

L'obésité a aussi un coût en termes de santé publique puisque l'absentéisme et l'invalidité sont légion chez ces patients. « Si des aspects génétiques interviennent pour une part significative dans les causes de l'obésité et de la prise de poids abusive, ceux liés à l'environnement – la "malbouffe" et la sédentarité excessive – occupent également une place déterminante et expliquent l'augmentation pondérale dramatique à laquelle on assiste depuis quelques décennies », note le Pr Paquot.

## PLAIDOYER

Raison pour laquelle la nutrition s'invite depuis plusieurs années dans les cabinets de consultation des médecins généralistes, souvent démunis face à cette problématique complexe. Il a dès lors paru pertinent de proposer aux médecins une formation appropriée. En 2013, les trois grandes universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont décidé de proposer un certificat en "nutrition clinique", avec l'objectif de parfaire les connaissances des médecins quant à la nutrition, dans ses aspects préventif, diagnostique et thérapeutique.

La formule connaît un beau succès : d'habitude réservée à 35 candidats, la 3<sup>e</sup> édition en cours à l'ULg rassemble actuellement 50 postulants. Si 70% d'entre eux sont des médecins généralistes (dont plusieurs médecins du travail), on note aussi la présence de nombreux spécialistes, tels que des gastro-entérologues, des intensivistes, des endocrinologues, des pédiatres ou encore des gynécologues.

Le programme comporte 135 heures de cours réparties en neuf sessions de deux jours, dispensées en un an. L'ambition de l'équipe organisatrice (les Prs Jean-Paul Thissen de l'UCL, Jean-Charles Preiser de l'ULB et Nicolas Paquot de l'ULg, ainsi que le Dr Anne Boucquiau, fondatrice de la Société belge des médecins nutritionnistes) est de faire appel à une multitude de spécialistes abordant la nutrition sous un angle particulier. Dès lors, des médecins, des vétérinaires, des bio-ingénieurs, des épidémiologistes, des diététiciens et des pharmaciens viennent de faire le point sur les macronutriments, les aliments spécifiques, les maladies inflammatoires de l'intestin, les allergies, la dénutrition, les risques biologiques, etc.

Cette formation, qui allie les aspects théoriques

et pratiques, est également interactive : elle favorise les échanges avec les enseignants et entre les participants dont le point commun est la nutrition. Inutile de préciser que, chaque année, le programme est adapté en fonction des remarques des participants.

Patricia Janssens

Pour les inscriptions relatives au certificat en 2016-2017, les sites [www.ulg.ac.be/formationcontinue](http://www.ulg.ac.be/formationcontinue) et [www.formation-nutrition.be](http://www.formation-nutrition.be)



Nicolas Paquot

SI VOUS DEVIEZ CITER  
TROIS DÉCOUVERTES  
SCIENTIFIQUES :

1/ **La découverte de l'insuline en 1921**, pour son impact majeur, puisque avant cette découverte les personnes diabétiques 1 décédaient.

2/ **La découverte de la leptine en 1994** qui permit de mettre en évidence le rôle majeur du tissu adipeux en physiologie et physiopathologie humaine.

3/ **Le principe de la vaccination énoncé par Pasteur en 1881** : cela paraît évident compte tenu du progrès décisif que la vaccination a apporté en médecine (même si certains en contestent actuellement l'usage et même l'utilité).

# 3

## questions à

RADOUANE ATTIYA

**Plaidoyer pour un islam moderne,  
compatible avec les valeurs démocratiques**

**E**n 2013, le ministre Jean-Claude Marcourt – à l’initiative du Centre pour l’égalité des chances et la lutte contre le racisme coprésidé par le Pr Édouard Delruelle de l’ULg – lançait une réflexion en vue de favoriser un “islam de Belgique”, soit un islam ancré dans un contexte social, culturel, linguistique en phase avec les valeurs de la démocratie. Un premier rapport fut remis par le Centre d’études de l’ethnicité et des migrations (Cedem-ULg) qui contribua à la mise en place, en mars 2015, d’une “Commission chargée de faire des propositions en vue d’un islam de Belgique”.

Présidée par les Prs Andrea Rea (ULB) et Françoise Tulkens (UCL), la Commission a remis son rapport au ministre au début du mois de décembre dernier. Radouane Attiya, assistant chercheur au département des sciences de l’Antiquité (langue arabe et études islamiques) de l’ULg, était l’un des rapporteurs de cette Commission.

**Le 15<sup>e</sup> jour du mois :** *Le rapport souligne l’impératif besoin de former les imams et professeurs de religion islamique. Quelles sont les fonctions d’un imam ?*

**Radouane Attiya :** L’imamat est une fonction purement religieuse et spirituelle. Il faut bien comprendre cependant que la communauté musulmane est multiple et que, contrairement au système catholique, elle n’a pas de hiérarchie structurée. Dans le monde sunnite, qui rassemble 90% des musulmans, celui qui se sent capable de devenir imam est autorisé à endosser cette responsabilité. Dans les fait, ce sont exclusivement les hommes qui occupent ce poste de guide spirituel et social, assurent les actes rituels et veillent à la cohésion communautaire.

Attachés à une mosquée, les imams doivent garantir les cinq prières quotidiennes et le prêche du vendredi. Cette prédication est volontiers moralisante : l’imam rappelle les valeurs de l’islam et ses normes, souligne l’importance de la prière, du ramadan, du partage, etc. Sa prédication est de nature spirituelle ; elle tente d’élever les esprits et de conforter la foi.

Dans leur grande majorité, en Belgique, les imams sont des autodidactes, autoproclamés ou “élus” par une association sans qu’aucune formation spécifique ne soit requise : on désigne le plus apte, le plus érudit, le plus charismatique. D’autres sont juristes (une dizaine en Belgique peut-être) : ils ont suivi un cursus dans une “université islamique”, en Égypte ou en Tunisie par exemple, ou ont fréquenté une zaouïa, centre spirituel et social plus particulièrement dans les confréries soufies. Il s’agit d’une formation “classique” qui porte essentiellement sur les sources scripturaires de l’islam ainsi que sur l’exégèse des sources historiques secondaires. Existente encore, mais plus rarement, des imams ouvriers, des imams étudiants et des imams “saisonniers” invités pour des conférences ou des séminaires.

Au total, on compte en Belgique plus ou moins 650 imams – dont 85, seulement, sont “reconnus” – et exactement 581 professeurs de religion islamique en Fédération Wallonie-Bruxelles, guère plus diplômés sur les questions liées à la théologie et le fait religieux islamiques. Soulignons toutefois qu’une formation en didactique du cours de religion islamique a vu le jour, en cette année académique, au sein de l’UCL, en partenariat avec l’Exécutif des musulmans de Belgique (EMB).

L’indigence de la formation de la plupart de ces “cadres” a des conséquences néfastes : la connaissance lacunaire du référent islamique donne lieu à des interprétations “sauvages” des textes et fait le lit des propos fanatiques. 40 ans après la reconnaissance officielle de l’islam en Belgique, toutes les instances dirigeantes, partis politiques belges et EMB réunis, s’accordent sur la nécessité d’une formation de ces acteurs.

**Le 15<sup>e</sup> jour du mois : L'éducation pour contrer le terrorisme ?**

**R.A. :** Oui, très certainement mais aussi par le combat des idées sans pour autant élever autel contre autel. Gardons à l'esprit que ce terrorisme perpétré au nom de l'islam se nourrit essentiellement de l'islamisme politique engendré par l'instigateur de la confrérie des Frères musulmans, au siècle dernier. Cette dernière a su instrumentaliser le système éducatif, entre autres, afin de disséminer son idéologie au sein des classes moyennes et défavorisées. Dans d'autres contextes historiques et géographiques, l'éducation a aussi été synonyme de déclassement social, ce qui a parfois ouvert les voies du radicalisme islamique. Dans cette conjoncture, les voix musulmanes doivent s'élever pour affirmer que les valeurs de l'islam et ses normes ne peuvent se soustraire aux valeurs démocratiques, valeurs acquises de hautes et longues luttes. En d'autres termes, l'islam n'est pas au-dessus de la loi.

Nous sommes, certes, tous à la même enseigne dans cette "société de l'apprenance" (Philippe Carré). En ce sens, une formation des cadres musulmans dans notre pays constitue assurément une "intégration par le haut". Elle offre aussi une structure, voire une hiérarchie à l'islam belge. Cette modernisation de l'islam permettra, j'en suis sûr, de domestiquer "l'ignorance institutionnalisée" (Mohammed Arkoun) qui gangrène l'islam militant dans le tissu associatif mais également le discours des autorités religieuses.

Aujourd'hui, le mot "islam" renvoie à la tragédie du 11 septembre 2001, à celle du musée juif de Bruxelles en 2014, à celle de *Charlie Hebdo*, de l'hyper cacher de la porte de Vincennes et aux



J.-L. Wertz

attentats sanglants de Paris du 13 novembre 2015. Le terme est connoté de manière extrêmement négative, ce qui ne facilite guère le quotidien des citoyens musulmans pourtant opposés farouchement aux actes terroristes.

**Le 15<sup>e</sup> jour du mois : Que préconise le rapport ?**

**R.A. :** Dans la continuité des rapports précédents – dont celui du Pr Jean-François Husson –, nous préconisons dans un premier temps la création d'un "Institut de promotion et de coordination des initiatives relatives aux formations sur l'islam", véritable plateforme destinée à soutenir et à compléter les formations des imams, des professeurs de religion islamique, des acteurs socioculturels ainsi que des conseillers islamiques que sont les visiteurs de prisons, des hôpitaux, des IPPJ, etc. Mais j'insiste sur un point : l'État n'a pas la prétention à former les imams ! Le volet théologique doit être assuré par l'EMB mais tous les candidats, en voie de reconnaissance, devront recevoir une formation civique et parallèlement des cours de langue.

Le rapport recommande aussi la création d'une chaire interuniversitaire d'islamologie pratique afin de contribuer à une analyse critique de la pensée arabo-musulmane dans ses dimensions historiques et contemporaines. À moyen terme, il suggère également d'élaborer un master en théologie islamique car cette filière participera à la constitution d'une intelligentsia musulmane, laquelle pourra pleinement s'affirmer dans les débats de société. Enfin, le rapport conseille aussi que, sur les ondes de la RTBF, une émission à vocation musulmane soit concédée, une émission accessible à tous et, dès lors, en français.

L'islam en Europe est une chance pour dresser les contours d'un islam moderne capable – en respectant la laïcité et les autres traditions religieuses – de travailler au "vivre-ensemble" générateur de paix.

**Propos recueillis par Patricia Janssens**

• le rapport de la "Commission islam de Belgique" à l'adresse <http://bit.ly/1ltLxWz>



# STÉPHANIE AUDRIT

Attachée à la direction des bibliothèques

## 5 DATES

### 1<sup>ER</sup> JANVIER 2012

Le jour où commence mon contrat à l'ULg en tant qu'attachée à la direction des bibliothèques. Ma mission est d'épauler la direction générale des bibliothèques qui chapeaute les cinq grandes bibliothèques de l'ULg (Alpha, Sciences et techniques, Sciences de la vie, Graulich et Sciences agronomiques à Gembloux).

### 10 DÉCEMBRE 2012

C'est l'époque où la Fédération des étudiants nous demande de renforcer l'offre d'espaces de travail mis à leur disposition pendant les périodes de blocus. De plus en plus souvent, en effet, les étudiants souhaitent travailler en groupe dans des lieux propices à l'étude tels que les bibliothèques. Désormais, nous organisons, lors du blocus de Noël et de Pâques, des ouvertures jusqu'à 20h, voire 21h. Le succès est au rendez-vous : toutes les places sont occupées dès 9h !

### 20 FÉVRIER 2013

Le nouveau site de la bibliothèque est en ligne. Il intègre le catalogue, ce qui est beaucoup plus confortable pour les usagers. La consultation du catalogue en ligne est très fréquente (600 000 consultations en 2013, et plus de 1 000 000 dès 2014). Il faut dire que nous mettons notamment à disposition près de 65 000 périodiques électroniques et 900 000 ebooks.

### 4 FÉVRIER 2014

La soirée de lancement du projet Pep's soutenu par la Fédération Wallonie-Bruxelles et qui a permis de numériser 49 manuscrits de l'ULg. Toutes les versions (en qualité moyenne) sont en ligne et nous fournissons, sur simple demande, les versions en haute définition. Un projet Pep's 2 est actuellement en cours et concerne la numérisation d'autres manuscrits. Je dois dire que nous sommes particulièrement heureux de mettre ainsi en valeur les superbes collections de l'ULg.

### 1<sup>ER</sup> JANVIER 2016

Comme l'an dernier, je mets sur pied, avec l'équipe des bibliothèques, un accueil des personnes travaillant dans les bibliothèques des universités européennes (échange Erasmus). Le programme – en anglais – essentiellement axé sur l'Open Access (et donc Orbi) rencontre un franc succès et est l'occasion d'un partage d'expériences très fructueuses.

## 1 OBJET

Mon agenda... papier ! Il est un peu la "colonne vertébrale" de mon quotidien car il réunit toutes les informations, notations et données indispensables dans mon travail.

## 1 LIEU

Les bois du Sart-Tilman. J'y fais du jogging deux fois par semaine... par tous les temps !

➡ le site <http://lib.ulg.ac.be>

## EN 2 MOTS

### DISTINCTIONS

**Sybille Mertens**, du Centre d'économie sociale, a été nommée administrateur du groupe CBC (Banque et assurance) dont le modèle économique est basé de manière très affirmée sur le financement de l'économie réelle et sur l'ancrage local.

Le 27 novembre, le Pr **Jean Winand** a été fait chevalier dans l'ordre des Palmes académiques, distinction conférée par la ministre de l'Éducation nationale de la République française, sur proposition du Premier ministre pour "services rendus à la culture française".

### NOMINATIONS

Le conseil d'administration a nommé au rang de chargé de cours **Vanessa Franssen**, à la faculté de Droit, Science politique et Criminologie.

Sont nommés au rang de chargé de cours, pour un terme de trois ans, **Yann Berthelet** et **Nicolas Mazziotta** (faculté de Philosophie et Lettres), **Hugo Mormont** et **Marco Roccas** (faculté de Droit, Science politique et Criminologie), **Anne-Françoise Donneau** et **Yves Gilon** (faculté de Médecine), **Grégoire Léonard** et **Fabrice Frebel** (faculté des Sciences appliquées), **Mutien-Marie Garigliany** (faculté de Médecine vétérinaire), **Marie Stievenart** (faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'éducation) et **Hélène Soyeurt** (Gembloux Agro-Bio Tech).

Est nommé au rang de chargé de cours, pour un terme d'un an, **Laurent Rasier** (faculté de Philosophie et Lettres).

Sont nommés au rang de chargé de cours à titre définitif, **Laurent Colonna d'Istria**, **Julien Perrez** et **Philippe Swennen** (faculté de Philosophie et Lettres), **Franck Dequiedt** et **Geoffroy Lumay** (faculté des Sciences), **Olivier Bruyère**, **Étienne Cavalier**, **Alain Malchair**, **Nicolas Paquot**, **Pascale Quatresooz** et **Marco Tomasella** (faculté de Médecine), **Mario Cools** (faculté des Sciences appliquées), **Fabienne Glowacz** (faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'éducation) et **Catherine Fallon** (faculté de Droit, Science politique et Criminologie).

**Hakim Boularbah**, professeur à temps partiel à la faculté de Droit, Science politique et Criminologie, est nommé à titre définitif.

**Rachel Delcourt** assure la direction à mi-temps de l'Institut Confucius durant la nomination d'Éric Florence en qualité de directeur du Centre d'études français sur la Chine contemporaine basé à Hong-Kong.

# 250<sup>e</sup> NUMÉRO DU 15<sup>e</sup> JOUR DU MOIS !

L'occasion était belle de demander à Pierre Kroll, collaborateur de la première heure, de "saisir l'instant".

Merci à tous pour votre fidélité  
et votre précieuse collaboration.

**Toute l'équipe du journal vous présente  
ses meilleurs vœux pour 2016.**



## PRIX

La Division of Fluid Dynamics de l'American Physical Society organise, chaque année lors de sa conférence, une compétition pour le plus beau film mettant en évidence des phénomènes liés à la mécanique des fluides. Parmi la centaine de concurrents, **Hervé Caps, Alexis Duchesne** et **Charles Dubois** du GRASP ont remporté le 1<sup>er</sup> prix pour leur vidéo intitulée "The tightrope dancer bubbles".

• le site [www.reflexions.ulg.ac.be/bullesfunambules](http://www.reflexions.ulg.ac.be/bullesfunambules)

Plusieurs fondations du Patrimoine de l'ULg ont attribué leurs prix et bourses :

**La fondation Fernand Pisart** a accordé 30 bourses d'entrée pour un montant total de 33 000 euros, 30 bourses de soutien pédagogique pour un montant total de 15 000 euros et 26 bourses d'aide à la mobilité d'études pour un montant total de 18 500 euros.

**La fondation Sporck**, qui octroie un prix à un étudiant particulièrement brillant ayant terminé ses études en sciences géographiques à l'ULg, a attribué ses prix à **Chloé Scholzen, Laura Van De Vyvere** et **Mathieu Treffer**.

## VÉLO

Depuis un peu plus d'un an, l'ULg prête des vélos à assistance électrique (VAE) aux membres du personnel désireux de tenter l'expérience. Cette démarche s'intègre dans le cadre de l'opération "Tous vélo-actifs" pilotée par le Service public de Wallonie, dont l'objectif est de promouvoir l'utilisation du vélo pour les déplacements entre le domicile et le lieu de travail. Les vélos sont prêtés pour une durée d'environ quatre semaines. Afin de participer, il vous suffit de remplir un document disponible sur la page d'accueil du site [www.ulg.ac.be/sedeplacer](http://www.ulg.ac.be/sedeplacer).

**Contacts** : tél. 04.366.95.88,  
courriel [maryse.jadoul@ulg.ac.be](mailto:maryse.jadoul@ulg.ac.be)

## DÉCÈS

Nous apprenons avec un vif regret les décès de : **Michèle Braibant**, ouvrière d'entretien, survenu le 4 décembre, d'**Albert Galand**, professeur honoraire en faculté de médecine (service d'ophtalmologie), le 20 décembre, de **Geoffrey Doret**, développeur au service général d'informatique (Segi), le 22 décembre. Nous présentons aux familles nos sincères condoléances.

## DON D'ARCHIVES

## HOMME DE LA TERRE

**Les héritiers de Marcel De Corte, qui enseigna la philosophie à l'ULg de 1935 à 1975, ont légué à notre Institution ses archives et sa correspondance. Le Pr honoraire André Motte en a établi l'inventaire détaillé. Rencontre.**

**Le 15<sup>e</sup> jour du mois :** *Pourquoi s'occuper des archives de feu le Pr Marcel De Corte ?*

**André Motte :** Ce que j'ai décidé de faire m'a été inspiré par la reconnaissance et l'estime que j'avais pour lui. C'est lui qui m'a enseigné la philosophie à l'Université et il a dirigé aussi mon mémoire de licence sur Platon. J'ai commencé à enseigner le grec et le latin à l'athénée de Hannut, établissement où lui-même avait été professeur de langues anciennes de 1928 à 1930, puis il m'a appelé pour devenir son assistant à l'université de Liège. Il était paternel avec nous, ce qui me convenait bien, car j'avais perdu mon père à 15 ans. Nommé professeur ordinaire début janvier 1940 dans notre *Alma mater*, il y enseigna la philosophie jusqu'à son admission à l'éméritat en 1975.

**Le 15<sup>e</sup> jour :** *Marcel De Corte traîne une réputation d'homme de droite, et même de "compagnon de route" de l'extrême droite. Qu'en pensez-vous ?*

**A.M. :** Je pense qu'il aurait refusé l'étiquette d'"extrême droite". « *Les extrémistes, m'a-t-il dit plusieurs fois, je les renvoie dos à dos.* » Comme penseur, en effet, il ne voulait appartenir à personne, et il se présentait volontiers comme un "franc-tireur" ; il a de fait souvent rué dans les brancards. Cela dit, il aimait prendre la posture d'"*homme de la terre* », comme il disait, ou de « *vieux païen* » (le latin *paganus* d'où vient ce mot désignant

les gens des campagnes). Son jugement sur les mœurs contemporaines, qui avaient beaucoup pâti selon lui de l'exode vers les villes, était très critique. Sur le plan politique, il ne cachait pas son admiration pour un Salazar, pour un Maurras aussi mais je précise qu'il n'était pas antisémite. Royaliste convaincu, il était sévère pour notre démocratie, devenue à son estime une partitocratie, et il était farouchement anticommuniste. Mais, en fidèle arpenteur de la Grèce antique, il ne rejetait pas la démocratie qu'elle avait inventée, parce que là, le petit nombre de citoyens concernés rendait possible leur participation effective à la politique. Il fut d'ailleurs favorable aussi à la ligne politique de la droite chrétienne belge : dans l'immédiat après-guerre, il a été un des rédacteurs du manifeste du Parti social chrétien et un éditorialiste de *La Libre Belgique*. Bref, essayer de cataloguer Marcel De Corte appellerait bien des nuances. Si vous me demandez mon propre jugement, je vous dirai bien franchement qu'en matière politique, j'avais une autre sensibilité que lui et que certaines de ses prises de position m'ont paru par trop unilatérales.

**Le 15<sup>e</sup> jour :** *Ses archives portent-elles la trace de son activité diversifiée ?*

**A.M. :** Bien sûr. Il faut savoir, en effet, que Marcel De Corte a été, tout au long de sa vie, collaborateur de plusieurs revues et journaux, de langue française en majorité. Qu'il a donné des centaines de conférences, dans quantité de pays. Qu'il a entretenu des relations épistolaires avec de grands philosophes de son temps : avec Emmanuel Mounier, créateur de la revue *Esprit*, de qui il fut un moment assez proche ; avec Jacques Maritain également, mais



**Le Pr Marcel De Corte et André Motte (au début des années 70)**

une brouille les a séparés en 1939 ; avec Gabriel Marcel en outre, auquel il est le premier à avoir consacré un ouvrage ; avec Gustave Thibon, enfin, dont il a reçu pas moins de 288 lettres. Et avec bien d'autres. Tout cela illustre l'extraordinaire rayonnement que lui a valu son activité inlassable de penseur, d'écrivain, d'enseignant, de journaliste et de conférencier, en Belgique et en France principalement, et plus largement au-delà. Polygraphe à sa façon, il s'est même occupé d'économie et de questions sociales, non en tant que syndicaliste (on s'en doute...), mais comme corporatiste.

**Le 15<sup>e</sup> jour :** *Comment avez-vous procédé pour mettre de l'ordre dans l'amas d'archives et de correspondance qui vous a été remis ?*

**A.M. :** J'ai reçu une quinzaine de caisses d'archives et une malle de correspondance. Tout était en désordre, même si – en ce qui concerne les lettres – M<sup>me</sup> De Corte avait pris soin d'entreposer régulièrement une partie du courrier de son mari dans des boîtes cartonnées et de l'y ranger selon l'ordre alphabétique des expéditeurs. J'ai dû commencer par reclasser tout cela, après avoir fait l'inventaire de tout ce que j'ai vu.

Donc, ma première tâche a été de choisir une manière d'ordonnement : c'est l'ordre thématique et non chronologique qui a été retenu. Ce travail s'est étalé sur une dizaine d'années, pas à temps plein évidemment. Le résultat est à la hauteur, je pense, des efforts fournis puisque tous les manuscrits de Marcel De Corte sont maintenant disponibles dans des caisses cartonnées, filon dans lequel les chercheurs peuvent dorénavant puiser au Service général des archives de l'université de Liège\*. La correspondance y comprend plus de 4000 lettres. Quant à la vingtaine de livres qu'il a écrits, ainsi qu'au millier d'articles qu'il a rédigés, ils sont consultables à l'UD. C'est peu dire que les héritiers du professeur de philosophie que fut leur père sont reconnaissants du travail de bénédictin que j'ai mené...

**Propos recueillis par Henri Deleersnijder**

\* Place du 20-Août 7, 4000 Liège.

**Contacts :** courriel [mehenneau@ulg.ac.be](mailto:mehenneau@ulg.ac.be). La consultation est soumise à une autorisation écrite des héritiers, représentés par Étienne De Corte, rue Albert Bodson 13, 6280 Gerpinnes, tél. 071.50.93.04, courriel [edcede@skynet.be](mailto:edcede@skynet.be)

☛ le texte du Pr André Motte sur [www.culture.ulg.ac.be/decorte](http://www.culture.ulg.ac.be/decorte)

## ACCUEIL DES RHÉTORICIENS

**L**ES RHÉTORICIENS seront les hôtes de l'ULg, le mardi 2 février prochain, sur le campus du Sart-Tilman. Au programme ? Pas moins de 68 ateliers thématiques participatifs pour découvrir les études universitaires.

Mise sur pied depuis plusieurs années déjà, la "Journée enseignement secondaire" rencontre un succès toujours plus important auprès des élèves de rhétorique et de leurs professeurs. L'idée est de faire découvrir les filières d'études en partant

d'exemples concrets et d'ateliers thématiques participatifs.

La journée est ainsi exclusivement réservée aux rhétoriciens qui s'inscrivent avec leur classe. Chacun d'entre eux pourra sélectionner deux activités parmi les 68 ateliers au programme répertoriés sous forme de questions. Des dizaines de thèmes et cas concrets sont proposés aux élèves qui pourront de la sorte aborder les multiples formations universitaires sous un angle pratique.

Au cœur des amphithéâtres de l'Europe, un "car-

refour d'information" rassemblera également l'ensemble des acteurs de la vie universitaire (inscriptions, vie étudiante, sport, culture, loisirs, mobilité, apprentissage des langues, accompagnement et encadrement des étudiants, etc.). De quoi offrir un aperçu complet des études, formations et services que l'ULg offre aux étudiants.

Journée enseignement secondaire, le mardi 2 février, de 9 à 15h30, au Sart-Tilman.

**Contacts :** courriel [info.etudes@ulg.ac.be](mailto:info.etudes@ulg.ac.be), site [www.ulg.ac.be/journee-secondaire](http://www.ulg.ac.be/journee-secondaire)

# LE PIED À L'ÉTRIER

## La thérapie cellulaire liégeoise s'exporte au Texas

### EXTRA MUROS

#### Erasmus<sup>+</sup>, un programme hors Union européenne

**F**ORTE DU SUCCÈS du programme Erasmus né en 1990 et des trois millions d'étudiants ayant pu bénéficier d'un séjour académique dans un établissement européen, la Commission européenne a conçu un programme de mobilité similaire pour les étudiants, les doctorants et le personnel vers (et au départ) des institutions d'enseignement supérieur non européennes, du Canada au Maroc, du Brésil au Vietnam, de la Nouvelle-Zélande à la Russie, des États-Unis à Taiwan, au Chili, etc.

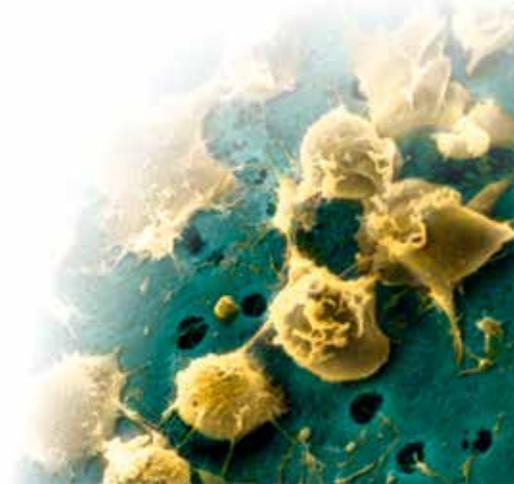
Saisissant la balle au bond, l'université de Liège a soumis sa candidature au programme "Erasmus<sup>+</sup> dimension internationale" pour deux ans. « Nous renforçons par ce biais nos partenariats institutionnels créés de longue date, explique Patricia Petit, directrice des relations internationales. Avec Erasmus<sup>+</sup>, l'ULg participe à un échange de bonnes pratiques et accroît son rayonnement international. »

Au terme d'une sélection ardue, l'ULg a décroché 42 bourses (sur les 206 disponibles), ce qui correspond à 20% du budget alloué à l'ensemble des établissements francophones. Ces bourses de mobilité "in" et "out" (six mois ou un an) – plus généreuses que les bourses de mobilité classiques – sont mises à la disposition des Facultés : elles seront notamment proposées aux étudiants inscrits en master – en complément des bourses déjà existantes – et ont donné lieu à un appel spécifique pour les bourses réservées aux doctorants.

« En recevant des étudiants non européens, c'est l'internationalisation at home que l'ULg stimule, commente Patricia Petit. L'accueil dans les auditoriums et laboratoires d'une population diversifiée, formée de des systèmes éducatifs différents, favorise l'esprit d'ouverture conforme aux valeurs citoyennes promues par l'ULg. » Par cet accueil, les Facultés renforcent aussi les partenariats stratégiques qu'elles ont déterminés. Par ailleurs, en favorisant les voyages des étudiants vers des contrées plus lointaines, l'ULg participe à la préparation des jeunes au monde global auquel ils seront confrontés dans leur vie professionnelle.

**Contacts** : tél. 04.366.46.09, courriel christine.reynders@ulg.ac.be, site www.ulg.ac.be/erasmus-plus/doctorat

RevaTis, spin-off de l'université de Liège dont l'unité de production est basée au Novalis Science Park de Ayen près de Marche-en-Famenne, a mis au point une technique innovante en matière de thérapie cellulaire équine. Elle s'implante aujourd'hui au Texas.



si un jour le cheval en a besoin, on peut alors immédiatement les transférer au vétérinaire pour un traitement de médecine régénérative. » Seules ou éventuellement associées à une matrice spécifique – par exemple, un gel viscoélastique –, les cellules souches sont placées dans le tendon, l'articulation ou l'os endommagé.

De nombreux vétérinaires utilisent déjà cette technique sous leur responsabilité personnelle. Mais le souhait de RevaTis est aujourd'hui de la faire reconnaître comme médicament. Des démarches ont donc été entreprises auprès de l'Agence européenne du médicament ainsi que de la Food and Drug Administration (FDA). Par l'entremise de l'Agence wallonne à l'exportation et aux investissements étrangers (Awex) – qui entretient depuis plusieurs années des liens privilégiés avec l'État du Texas –, la spin-off liégeoise vient en effet de créer la société américaine RevaTis AM. « Cela prendra la forme d'une joint-venture entre l'Awex, la spin-off, l'université Texas A&M et des investisseurs privés texans », souligne le fondateur. Septième dans le ranking mondial, l'université du Texas A&M a accueilli avec enthousiasme le projet liégeois. « Ils ont salué cette technique comme la plus innovante en thérapie cellulaire de ces dix dernières années, se réjouit Didier Serteyn. Notre unité de production sera incorporée dans les laboratoires annexes de l'université du Texas. Dans le futur, nous espérons partager le volet recherche et développement, avec par exemple des doctorants communs à nos deux laboratoires. »

**T**ENDINITES, PROBLÈMES ARTICULAIRES OU OSSEUX : les troubles locomoteurs sont

la première cause de réforme des chevaux de course. « 30 à 40 % des chevaux rencontrent ce type de problème au cours de leur vie », explique le fondateur et conseiller scientifique de RevaTis, Didier Serteyn, professeur en chirurgie et orthopédie des équidés à l'ULg. Alors que ces pathologies répondent mal aux traitements usuels, la thérapie cellulaire s'est imposée depuis une dizaine d'années comme une alternative des plus prometteuses pour "réparer" les chevaux. Mais le prélèvement des cellules souches nécessaires à ce traitement, par ponction osseuse ou liposuction, demeure un acte invasif et donc limité à certaines situations critiques.

### PRÉVENIR POUR GUÉRIR

« RevaTis a mis au point et breveté une nouvelle technique de prélèvement. Nous avons identifié une population de cellules souches pouvant être obtenues à partir d'une technique très peu invasive grâce à une micro-biopsie musculaire », annonce Didier Serteyn. Par conséquent, il est désormais envisageable d'effectuer des prélèvements préventifs sur des chevaux jeunes et en bonne santé. « C'est la même philosophie que pour le cordon ombilical du nouveau-né. On propose au propriétaire du cheval de prélever les cellules et de les stocker dans une biobanque :

### UNE TECHNIQUE TRANSPOSABLE

Inutile de préciser que, dans cet État qui compte le plus de chevaux en terre américaine, RevaTis tombe à point nommé. Pour autant, la société ne compte pas se limiter à la sphère équine. « Nous avons l'ambition d'appliquer cette technique à l'homme, d'abord dans les pathologies que nous traitons déjà chez le cheval : arthrose, tendinite, etc. » Mais les potentiels vont bien au-delà. Les cellules souches obtenues peuvent en effet être utilisées "telles quelles" pour leurs propriétés immuno-modulatrices – dans les maladies inflammatoires, entre autres – ou pré-différenciées en un tissu spécifique, comme du cartilage de l'os ou du tissu cardiaque. « RevaTis intervient en amont, dans le prélèvement et la mise en banque des cellules souches. Ces cellules seraient alors disponibles pour toute thérapie cellulaire autologue tout au long de la vie », conclut Didier Serteyn. Ces premières applications chez l'homme devraient voir le jour dans les deux ans.

**Julie Luong**

**Contacts** : Novalis Science Park, tél. 084.840.230, courriel info@revatis.com



Art&Fact

## COUP DE JEUNE POUR ART&FACT

Désormais trentenaire, l'association Art&fact rajeunit sa communication et renouvelle son offre culturelle.

**F**ONDÉE EN 1982 à l'initiative de jeunes diplômés en histoire de l'art de l'ULg, dont le Pr Jean-Patrick Duchesne, l'ASBL Art&fact organise de nombreuses activités culturelles – visites guidées, excursions, week-ends, voyages, stages – à destination d'un large public d'amateurs en quête de découvertes esthétiques et d'explications avisées. « Il y a 30 ans, les voyages culturels étaient loin d'être aussi répandus qu'aujourd'hui. Il y avait véritablement une place à prendre et des emplois à créer, rappelle Isabelle Verhoeven, cheville ouvrière de l'association. Le but était d'œuvrer pour la reconnaissance professionnelle de guide-conférencier, car les historiens de l'art qui voulaient exercer leur métier avaient peu de perspectives. » Aujourd'hui, Art&fact emploie huit historiens de l'art à temps partiel. L'ASBL sert aussi de porte d'entrée vers le métier de guide-conférencier pour les jeunes diplômés en muséologie. « C'est un métier passionnant mais très prenant, qui exige de travailler en soirée et durant les week-ends. Malheureusement, à cause de la méconnaissance des langues étrangères à Liège, nous devons régulièrement chercher des guides conférenciers dans d'autres villes pour mener à bien les visites en néerlandais ou en allemand », déplore Isabelle Verhoeven. Une des missions premières d'Art&fact est aussi la réalisation annuelle de la revue scientifique de la section d'histoire de l'art et archéologie. Thématique, cette publication sollicite des chercheurs de l'ULg ainsi que d'autres universitaires spécialistes. Chaque parution s'accompagne de la mise en vente d'une ou deux œuvres d'artistes contemporains en tirages limités – photos, sérigraphies, etc. – en lien avec le thème traité. « Notre volonté est d'encourager les jeunes artistes. Nous sommes une équipe de scientifiques,

mais nous souhaitons aussi soutenir les créateurs au talent prometteur », commente Isabelle Verhoeven. Consacrée à Napoléon, la dernière mouture a fait appel à Cathy Alvarez et Alexia Creusen qui ont créé un diptyque de drapeaux sérigraphiés, en écho aux bandières napoléoniennes.

Soucieux d'élargir un public majoritairement composé de jeunes pensionnés, Art&fact s'est aussi récemment engagée dans un renouvellement de sa communication. Les brochures annuelles et trimestrielles présentant les différentes activités se sont dotées d'un nouveau format et d'une nouvelle maquette, accompagnant la refonte du site internet – plus ergonomique et *design responsive*, c'est-à-dire adapté aux smartphones. « Nous sommes aussi davantage présents sur les réseaux sociaux », signale Adrien Duchesne, en charge de ce remodelage numérique. Des changements qui s'accompagnent d'une réflexion de fond sur les attentes des nouveaux publics et l'évolution du panel d'activités. « Nous sommes dans une période charnière. Notre public est déjà en train de rajeunir grâce aux efforts fournis en matière de communication, mais nous essayons à présent d'identifier les formules susceptibles d'intéresser ce public plus jeune. Nous avons notamment l'intention de proposer davantage de formules durant le week-end », poursuit Adrien Duchesne. Des séjours plus courts et moins chers, qui pourraient trouver place dans l'agenda surchargé des actifs ? « Le public est aussi en demande d'offres plus souples, avec de la culture mais aussi du temps libre », glisse encore Isabelle Verhoeven. Pour Art&fact, la mission semble donc s'imposer d'elle-même : garder l'art, en diversifiant les manières.

Julie Luong

Informations sur le site [www.artfact.ulg.ac.be](http://www.artfact.ulg.ac.be)

## EN 2 MOTS

### FINANCEMENT

Be Angels – le premier réseau de *business angels* francophone belge – lance, en collaboration avec le VentureLab – le premier incubateur spécifiquement dédié aux étudiants –, la première structure d'investissement pour les start-ups créées par des étudiants et jeunes diplômés, et issues de l'incubateur. Cette structure simple et agile est structurée de manière à pouvoir investir dans les start-ups, présélectionnées par le VentureLab, tout en créant un portefeuille d'investissement, et donc de diversifier le risque d'investissement pour les associés.

#### Contacts :

courriel [b.surlemont@venturelab.be](mailto:b.surlemont@venturelab.be), site <http://venturelab.be>

### COURS D'EAU

Dans le cadre des conférences "Verviers-ULg", **Éric Hallot**, maître de conférences à l'ULg, fera un exposé intitulé "Restauration écologique des cours d'eau en Wallonie : les cas de la Vesdre et de la Berwinne", le lundi 15 février à 20h, à l'espace Duesberg, boulevard des Gêrarchamps 7c, 4800 Verviers.

• le site [www.ulg.ac.be/Verviers-ULg](http://www.ulg.ac.be/Verviers-ULg)

### ERASMUS SCOUT

**Avis aux animateurs-trices scouts :** à l'étranger ou en Belgique, c'est aussi l'occasion de découvrir le scoutisme du pays d'accueil, de rencontrer d'autres jeunes, d'échanger de nouvelles idées, de pratiquer une langue, etc.

**Contacts :** Les Scouts, tél. 02.508.12.00, courriel [inter@lesscouts.be](mailto:inter@lesscouts.be), site [www.lesscouts.be/erasmus-scout](http://www.lesscouts.be/erasmus-scout)

### NOËL EN JANVIER

**Concert An dem Bache**, au profit d'UniverSud, ONG de coopération au développement de l'ULg. Sous la direction de Cécile Baivier. À l'orgue, Marc Steffens.

Le dimanche 17 janvier 2016, à 16h, à l'église Sainte-Anne, rue de l'abbé Demarteau, 4140 Lincé-Sprimont.

### ET SI ON OSAIT LA PAIX ?

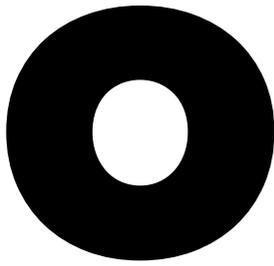
**L'Institut d'histoire ouvrière, économique et sociale expose 300 documents** (affiches, photographies, images animées) – dont beaucoup d'originaux rares – afin de susciter une réflexion critique sur la notion de paix.

Du mardi au vendredi de 14 à 18h, le samedi et le dimanche de 10 à 18h, à la Cité Miroir, place Xavier Neujean, 4000 Liège.

**Contacts :** visites guidées, réservation par tél. 04.224.60.70, courriel [info@ihoes.be](mailto:info@ihoes.be), site [www.ihoes.be](http://www.ihoes.be)

# TROUBLE DE LA PAROLE

Quand le bégaiement chez l'enfant devient inquiétant



**O** N N'IMAGINE PAS le nombre de structures corticales et sous-corticales qui s'activent dans le cerveau lorsqu'il s'agit de prononcer un mot. À force de parler (à bon escient ou pour ne rien dire !), on en oublierait presque à quel point cet acte devenu naturel est en réalité un défi sur le plan physique. Pas étonnant que l'acquisition du langage prenne plusieurs années chez l'enfant. Pas étonnant non plus que, chez certains, l'apprentissage patine. Entre 2 et 4 ans, 5 à 8% des enfants présentent un bégaiement transitoire. « À cet âge, on acquiert beaucoup de nouvelles facultés langagières, de nouvelles idées, de nouveaux outils pour les exprimer. Il est donc possible que cette disflueance résulte du fait de vouloir en dire beaucoup plus que ce que le système moteur de la parole est capable de gérer », souligne Anne-Lise Leclercq, assistante et chargée de cours adjointe au sein de l'unité de logopédie clinique de l'ULg.



Comment être sûr que la disflueance est persistante et non passagère ? Selon la chercheuse, les parents doivent tout d'abord être attentifs à la durée : si l'enfant a des difficultés depuis plus de six mois sans interruption, il y a lieu de s'inquiéter. Il est par ailleurs utile d'analyser le type de bégaiement : s'agit-il d'allongements, de blocages ou de répétitions de sons, jugées plus problématiques ? Le nombre de répétitions est aussi un signe de sévérité. « On remarque aussi des tensions au niveau du visage, ainsi que le développement de sentiments négatifs liés à la prise de parole. La co-occurrence d'autres difficultés langagières peut également jouer, tout comme l'historique familial. » Enfin, avoir un entourage très anxieux n'arrange rien.

## AFFECTION SOUVENT BÉNIGNE

Heureusement, pour trois-quarts de ces enfants, les difficultés langagières s'éclipseront simplement avec le temps. Malheureusement, le fait que le bégaiement disparaisse naturellement chez certains n'aide pas le quart restant qui, lui, continuera d'en souffrir. « Il y a une idée reçue selon

laquelle il faut attendre cinq ans avant de véritablement s'inquiéter, puisque 75% des enfants récupèrent seuls », pointe la chercheuse. Grossière erreur : les recherches montrent que plus le trouble est pris en charge tôt, plus les risques de persistance sont réduits. C'est ce message qu'Anne-Lise Leclercq fera passer lors d'une conférence organisée le 21 janvier prochain à l'initiative de la Clinique psychologique et logopédique universitaire (CPLU). « On ne peut pas être sûr à 100% qu'une prise en charge rapide permettra de faire disparaître le bégaiement, précise-t-elle. Par contre, cela augure a minima une belle amélioration de la sévérité du trouble. L'intensité est réduite, tout comme l'anxiété liée à la prise de parole et les tics faciaux. »

Comment être sûr que la disflueance est persistante et non passagère ? Selon la chercheuse, les parents doivent tout d'abord être attentifs à la durée : si l'enfant a des difficultés depuis plus de six mois sans interruption, il y a lieu de s'inquiéter. Il est par ailleurs utile d'analyser le type de bégaiement : s'agit-il d'allongements, de blocages ou de répétitions de sons, jugées plus problématiques ? Le nombre de répétitions est aussi un signe de sévérité. « On remarque aussi des tensions au niveau du visage, ainsi que le développement de sentiments négatifs liés à la prise de parole. La co-occurrence d'autres difficultés langagières peut également jouer, tout comme l'historique familial. » Enfin, avoir un entourage très anxieux n'arrange rien.

## BONNES PRATIQUES

D'ailleurs, lors des prises en charge, un travail est mené avec les parents afin qu'ils adoptent de bonnes attitudes. Idem avec les interlocuteurs scolaires. « Les phrases comme "respire, calme-toi, recommence..." sont à proscrire, observe Anne-Lise Leclercq. Il faut plutôt renforcer la parole fluide, insister sur ce qui fonctionne bien. Par exemple, en mettant en place des situations où l'enfant doit moins planifier sa pensée, tandis que ses parents vont l'encourager et donner du feedback sur ce qui a été fait. »

Les raisons du bégaiement persistant ne sont pas claires. Un peu moins de 1% des adultes seraient concernés. « Il faut en tout cas bannir l'idée selon laquelle le bégaiement est psychologique. Il y a clairement une base cérébrale », affirme la chercheuse. Mais les études en la matière sont encore peu nombreuses, le bégaiement ayant été jusqu'à présent le parent pauvre de la logopédie. Une chose semble toutefois certaine : ignorer le problème lorsqu'il persiste ne fait que l'aggraver.

Mélanie Geelkens

## Mon enfant bégaie : que faire ?

Conférence d'Anne-Lise Leclercq, le jeudi 21 janvier à 18h30, à l'amphithéâtre Portalis, faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'éducation (bât. B31), campus du Sart-Tilman, quartier Agora, 4000 Liège.

Contacts : CPLU, tél. 04.366.92.96, courriel al.leclercq@ulg.ac.be, site www.cplu.ulg.ac.be

## CONCOURS CINÉMA

### Welcome Home

Un film de Philippe de Pierpont  
Avec Martin Nissen, Arthur Buysens  
À voir au cinéma Churchill



Lucas (un lycéen de 16 ans) et Bert (un apprenti de 18 ans) fuient le bocal familial. Mais très vite, l'ennui refait surface et le sens de leur voyage leur échappe. Leur fugue va les mener au bord de la catastrophe. Elle déterminera le reste de leur existence. Chacun s'en sortira à sa manière... La liberté a un prix. Ils vont payer la leur au prix fort. Second long métrage du réalisateur belge Philippe de Pierpont, *Welcome Home* ressemble de prime abord à un *road movie* adolescent classique : tout part d'une fugue, et l'odyssée se transforme bien vite en source de conflits quand les amis arrivent de moins en moins à se sup-

porter. Il ne faudrait toutefois pas sous-estimer le talent du cinéaste à transgresser les codes du genre pour proposer une œuvre à la fois forte et déroutante, percutante et unique. Car si le film prend, occasionnellement, des airs de *Valseuses* de Bertrand Blier (où Depardieu et Dewaere squattaient eux aussi des maisons vides), c'est avant tout le voyage initiatique des deux adolescents qui intéresse de Pierpont, un voyage parsemé d'embûches, de sexe et de violence, mais surtout de mises à épreuve d'une amitié plus fragile qu'elle ne veut l'admettre. Le film est parfois dur ; il ne néglige pas pour autant de petites touches

de comédie surréalistes bienvenues, telle cette séquence où Bert fait office de standardiste téléphonique dans une maison qu'il squatte en l'absence des propriétaires. Pourtant, le coup de génie du réalisateur réside peut-être (mais pas seulement) dans le choix de son duo de comédiens. Certains se souviendront de Martin Nissen dans *Les Géants* de Bouli Lanners ; les autres découvriront un comédien tout en nuance, capable de jouer la fragilité autant que l'arrogance. Face à lui, Arthur Buysens dégage une énergie de tous les instants. Il est à parier que ces deux comédiens (belges de surcroît) risquent fort de faire parler

d'eux dans les années à venir ! Récompensé d'un exceptionnel "Prix Coup de cœur du jury" au dernier FIFF à Namur, *Welcome Home* est un film au charme atypique, qui mérite toutes nos considérations au risque de rater l'un des grands films belges de l'année.

Bastien Martin

Si vous voulez remporter une des dix places (une par personne) mises en jeu par *Le 15<sup>e</sup> jour du mois* et l'ASBL Les Grignoux, il vous suffit de téléphoner au 04.366.48.28, le mercredi 20 janvier, entre 10 et 10h30, et de répondre à la question suivante : quel était le premier film de fiction de Philippe de Pierpont ?

#### UNION EUROPÉENNE

Le Pr **Quentin Michel**, du département de science politique, donnera un cours intitulé "Les valeurs de l'Union européenne" dans le cadre de l'Espace universitaire ULg à Verviers, le lundi 25 janvier à 14h, au musée des Beaux-Arts et de la Céramique, rue Renier 17, 4800 Verviers.

**Contacts** : tél. 04.366.52.88, courriel vicky-cerrada@ulg.ac.be, site www.ulg.ac.be/CEL

#### MÉTIER D'INGÉNIEUR

La faculté des Sciences appliquées organise un cycle de conférences intitulé "Des ingénieurs parlent de leur métier" :

- **le mercredi 3 février** à 15h45, Anne-Cécile Rihon (ingénieur civil chimiste, Prayon) viendra parler de "l'ingénieur dans l'industrie chimique" ;

- **le mercredi 10 février** à 15h45, Romain Pirson (ingénieur civil biomédical, Phillips-Eindhoven) évoquera "l'imagerie médicale et interventions mini-invasives".

À la salle Noppius, complexe Opéra, place de la République française 41, 4000 Liège.

**Contacts** : tél. 04.366.94.68, courriel aurelie.lecca@ulg.ac.be

#### GÉNIE CIVIL

Le Centre d'études, de recherches et d'essais scientifiques du génie civil (Céres) propose un programme de conférences dans le domaine du génie civil. **Philippe Sergent** (Cerema) donnera une conférence intitulée "Génie civil et énergies marines", le lundi 29 février à 17h30, à l'Institut de mathématiques (bât. B37), quartier Polytech 1, campus du Sart-Tilman, 4000 Liège.

Informations sur le site www.argenco.ulg.ac.be

#### NEUROPATHIE

L'Association royale des médecins diplômés de l'ULg (AMLg) organise des conférences de formation continue. Le vendredi 19 février à 20h, le Dr **Jean-Christophe Philips** donnera une conférence intitulée "La prise en charge de la neuropathie", à la salle des fêtes du complexe du Barbou, quai du Barbou 2, 4020 Liège.

**Contacts** : tél. 04.223.45.55, courriel amlgasbl@gmail.com

#### FORMATIONS ALUMNI

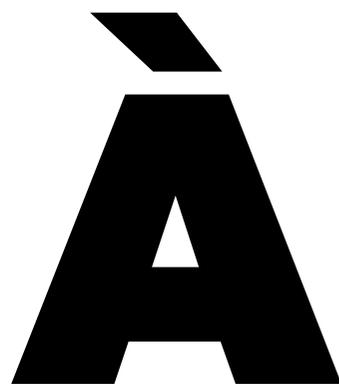
Le service "suivi des alumni" de l'ULg organise des formations d'une journée sur différents thèmes à l'intention de tous les diplômés de l'ULg :

- **le lundi 18 janvier** : "Une vie professionnelle sans stress : boîte à outils", par Claude François, cofondatrice du projet "confianceensoi.be"

- **le lundi 1<sup>er</sup> février** : "Votre identité numérique : business model you et médias sociaux", par Christelle Letist, HR 2.0 Geekette chez Go2 Next Levels. Campus du Sart-Tilman, 4000 Liège. Informations et inscription via le site www.ulg.ac.be/formationsalumni

# LA SUCCESS STORY D'UN PRÉHISTORIEN

**En 2012, le Préhistosite de Ramioul fermait ses portes. Quatre ans de travaux plus tard, le Préhistomuseum accueillera les visiteurs dès février prochain pour un voyage unique au cœur de la Préhistoire. Rencontre avec son directeur, Fernand Collin.**



#### QUELQUES SEMAINES

de l'inauguration du Préhistomuseum,

trouver un créneau horaire libre dans l'agenda de Fernand Collin relève du défi. Lui qui est rarement assis à son bureau, on le rencontrera plus volontiers arpentant le chantier du nouveau musée, son éternel chapeau en feutre vissé sur la tête. « *Aucun lien avec celui d'Indiana Jones, précise l'archéologue préhistorien, diplômé de l'ULg en 1986. Je suis originaire des Ardennes ; le chapeau, c'est un peu une tradition familiale. Et puis, il faut bien que je protège mon crâne chauve des intempéries !* »

#### ARCHÉOLOGIE EXPÉRIMENTALE

Indispensable, en effet, pour traverser les 30 hectares du domaine, désormais l'un des plus grands musées de Préhistoire d'Europe. Neuf expériences en plein air, 500 m<sup>2</sup> de salles consacrés aux expositions temporaires et plus du double pour les deux expositions permanentes, une grotte classée, un archéorestaurant, 14 ateliers pratiques, 32 archéologues employés... Le Préhistomuseum a bien changé depuis 1989, année où Fernand Collin a été engagé comme assistant scientifique au musée de la Préhistoire en Wallonie. « *Mon arrivée à Ramioul était à la fois charmante et surréaliste. Charmante, car les membres de l'ASBL Les Chercheurs de la Wallonie [ndlr : l'association d'archéologues amateurs à l'origine du musée] étaient (et sont toujours !) des gens extrêmement sympathiques. Surréaliste, car je me trouvais dans un musée inauguré deux ans auparavant... mais dans lequel il n'y avait pratiquement pas de visiteurs !* »

Pour attirer un public pas forcément friand des bifaces et autres outils en silex, Fernand Collin va puiser dans sa formation en Préhistoire : « *Dans le cadre de mon mémoire, j'avais étudié les traces d'usure que l'on peut retrouver sur les outils préhistoriques.*

*Avec mes camarades de l'époque, nous avons dépecé un mouton selon les techniques paléolithiques afin de reproduire ces traces sur des outils-témoins que nous avons fabriqués. C'est ce que l'on appelle l'archéologie expérimentale. Cela permet de reconstituer les gestes des hommes préhistoriques et de mieux comprendre leur manière de réfléchir, de penser. Je me suis donc inspiré de cette expérience pour proposer aux visiteurs des animations sur la taille du silex, la chasse, l'allumage du feu, etc. »*

Très vite, le succès a été au rendez-vous : « *De 500 visiteurs par an, nous sommes passés à un groupe par jour. En 1991, un budget équivalant à 900 000 euros nous a permis de construire des ateliers, de revoir la scénographie de l'exposition et aussi de reconstituer une maison du Néolithique selon les techniques de l'époque* », se souvient le directeur qui inclut la recherche expérimentale au cœur de la mission du musée. « *Nous avons mis en place le Centre d'étude des techniques et de recherche expérimentale en Préhistoire, qui a notamment étudié le tir au propulseur et les techniques d'allumage du feu. C'est d'ailleurs à Ramioul que l'on a allumé pour la première fois un feu "à la préhistorique", avec du silex et de la pyrite ! En 2012, à sa fermeture pour travaux, le Préhistosite de Ramioul, animé et géré par 40 employés, était devenu un des musées les fréquentés de Wallonie avec plus de 42 000 visiteurs par an.* »

#### COMPRENDRE L'HOMME

Un dialogue unique entre recherche et médiation, mais dont l'équilibre est parfois difficile à maintenir : « *Je me suis rendu compte que les animations faisaient concurrence aux véritables objets préhistoriques. Il a fallu redéfinir les concepts de la médiation scientifique pour situer clairement la position du musée par rapport au public* », avoue le directeur. En 2001, à la suite d'un voyage d'étude au Québec, Fernand Collin élabore un code de déontologie pour les médiateurs du Préhistosite, tous diplômés en archéologie. « *Ce code permet d'éviter la confusion entre la science et la médiation. Le médiateur doit faire vivre la Préhistoire au public en l'invitant à comprendre et à reproduire les gestes préhistoriques. Mais en tant qu'archéologue, il*

## UN JOUR À L'UNIVERSITÉ



4 décembre 1907  
Inauguration de la nouvelle maternité

**L'**ACCUEIL À L'HÔPITAL DES FEMMES sur le point d'accoucher est une préoccupation assez récente. « *Ce n'est qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, en effet, que la profession médicale commence à s'intéresser entre autres domaines, à l'accouchement*, expose Geneviève Xhayet, directrice du Centre d'histoire des sciences et des techniques (CHST). *Le règlement de l'hôpital de Bavière (dû au prince-évêque Ernest de Bavière) en 1602, par exemple, excluait d'emblée les femmes enceintes, qui "doivent être reçues dans d'autres lieux"*. » Les naissances se déroulent généralement à la maison, sous la responsabilité d'une accoucheuse empiriquement formée.

En 1783, à l'instigation du prince-évêque François-Charles de Velbrück, une "École gratuite sur l'art d'accoucheur" fut érigée à Liège. « *Mais c'est le préfet Desmousseaux, le 16 juillet 1804 – sous le régime français – qui institua un hospice pour soigner les parturientes pauvres, lequel pouvait aussi participer à la formation des futures sages-femmes ainsi qu'à la propagation de la vaccine* », précise la chercheuse. Cet hospice "de la Maternité" fut installé rue du Crucifix, le 1<sup>er</sup> janvier 1805, avec comme directeur, Pierre-Michel Ramoux, professeur d'accouchement. En 1817, c'est le professeur de chirurgie Nicolas-Joseph Ansiaux qui prit en charge la théorie et la clinique obstétricale à l'ULg. « *Lors du départ à la retraite de Ramoux en 1825, Jacques Simon devient directeur de la maternité et sera nommé agrégé chargé des cours d'obstétrique lors de la réorganisation universitaire de 1835* », note Geneviève Xhayet. Il gardera sa double fonction jusqu'en 1860, ce qui permettra l'intégration complète de l'ULg dans cet établissement.

Suite à une épidémie de fièvre puerpérale – maladie infectieuse mortelle, qui touche la femme relevant de couches –, l'hospice doit fermer ses portes et déménager rue des Carmes en 1829. « *Désormais, la faculté de Médecine s'implique dans les soins spécifiques des femmes parturientes, non sans une certaine réticence de la part des couples, puisque, de facto, ce sont des étudiants (masculins !) en médecine qui entendent suivre les grossesses et procéder aux accouchements* », note Geneviève Xhayet.

« *À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la maternité de la rue des Carmes ne suffit plus aux besoins de la ville et est par ailleurs inadaptée aux nouvelles normes d'hygiène*, explique Arlette Joiris (histoire, 1973). En 1881, sa

reconstruction est programmée, en partie sur des terrains appartenant aux Hospices civils. » Mais il faudra patienter quelques années encore. En 1887, l'ancienne Maison Porquin (située sur l'actuelle place de l'Yser), transformée en hôpital au XVIII<sup>e</sup>, est délaissée au profit de nouvelles installations du boulevard de la Constitution. Le nouvel hôpital de Bavière est inauguré par le roi Léopold II le 12 septembre 1895. Grâce à la ténacité de Ferdinand Fraipont, qui réunit pour la première fois, en 1889, obstétrique et gynécologie, la faculté de Médecine de l'ULg fut, au tournant du siècle, dotée d'une double clinique universitaire dédiée aux femmes.

Le 4 décembre 1907 s'ouvre, enfin, la nouvelle clinique d'accouchements et de gynécologie (CAG) entre le boulevard de la Constitution et les rues Dos Fanchon, Curtius et de Villenfagne. Le bâtiment principal – dû à l'architecte Henrotte – est formé d'ailes disposées en carré autour d'une cour intérieure, ailes qui seront au fil du temps transformées en jardins. Cet établissement – auquel reste annexée l'école des sages-femmes – a bénéficié des plus récents perfectionnements scientifiques et regroupe trois services distincts : le service des accouchements opérés par des sages-femmes sous la direction du Dr Brouha, les services universitaires d'obstétrique ainsi que de gynécologie. Le Pr Fraipont en assure la direction générale et y introduit une polyclinique. Même les femmes non mariées sont reçues et soignées !

« *En 1975, la maternité compte 52 lits d'obstétrique, 21 de gynécologie et 29 de néonatalogie ouverts en 1971 pour assurer les soins d'urgence et spécialisés aux nouveau-nés, sous la surveillance d'une équipe de pédiatres. L'année 1973 voit la totale transformation des polycliniques, comprenant également un service de sénologie, un planning familial, un service de gymnastique pré et post-natale et post-opératoire* », indique Arlette Joiris.

En attendant l'ouverture des nouveaux complexes hospitaliers, seules quelques modernisations auront encore lieu. Mais la clinique d'accouchements et de gynécologie continue, jusqu'à sa fermeture au milieu des années 80, à pratiquer une médecine d'avant-garde et à veiller au confort des accouchées et des malades. Aujourd'hui le bâtiment héberge l'Académie de musique Gretry.

Patricia Janssens



Préhistomuseum

doit aussi souligner la différence entre cette expérience et l'archéologie, qui est une discipline scientifique rigoureusement cadrée. L'objectif de notre Préhistomuseum est de faire résonner l'étude du passé avec le présent vécu par les visiteurs et de contribuer à créer des citoyens responsables. Le patrimoine culturel est l'un des meilleurs moyens que nous ayons pour comprendre l'homme et son comportement. »

Une approche de la Préhistoire qui n'est pas sans rappeler celle qui est développée au service de Préhistoire de l'ULg : « *Marcel Otte, qui a été mon professeur, a toujours tenu à ramener l'homme et sa pensée au centre des préoccupations. Il a une vision anthropologique de la Préhistoire qu'on ne retrouve pas ailleurs. Il a aussi entretenu beaucoup de collaborations avec d'autres institutions, ce qui a fait profiter ses étudiants de rencontres avec des chercheurs renommés. Et c'est finalement ce que je voudrais que les visiteurs trouvent au Préhistomuseum : un lieu d'ouverture et d'échange autour du patrimoine et de la culture.* »

Élise Delaunois

article complet sur le site [www.ulg.ac.be/prehistomuseum](http://www.ulg.ac.be/prehistomuseum)

Préhistomuseum

Rue de la Grotte 128, 4400 Flémalle.

Ouverture le 7 février.

Contacts : tél. 04.275.49.75,  
courriel [info@prehisto.museum](mailto:info@prehisto.museum),  
site [www.ramioul.org](http://www.ramioul.org)

## MOILLER LE FN ?

Ses propos n'étaient pas passés inaperçus sur les antennes de *La Première* (RTBF) après le second tour des régionales en France. Le politologue **Jérôme Jamin** avançait qu'il aurait mieux valu que le FN emporte au moins une région. Il s'en est expliqué plus longuement dans une interview au *Soir* (15/12). *Si le FN avait remporté une région, cela aurait peut-être permis de s'apercevoir qu'il ne fait rien de très exceptionnel. Ou à l'inverse, cela aurait montré son vrai visage. Cela peut être un jeu dangereux, mais c'est parfois intéressant de juger sur pièces.* Dans cette interview, Jérôme Jamin détaille surtout en quoi le "front républicain" que l'on oppose au FN détourne le sens des vrais clivages politiques et qu'il contribue à renforcer l'opinion que la ligne de fracture politique oppose aujourd'hui les partisans du "système" aux "antisystèmes".

## JACQUES LAMBINON

C'est un bel hommage au Pr **Jacques Lambinon**, botaniste de réputation internationale, qu'a rendu *La Libre Entreprise* (12/12). Le supplément économique de *La Libre* saluait l'auteur de *La nouvelle Flore de la Belgique*, décédé le 14 novembre dernier, qui a nourri la culture écologique de tous ceux qui ont pris le temps de comprendre notre environnement naturel en Belgique mais aussi dans le reste de l'Europe (...).

## FACEBOOK : À QUEL ÂGE ?

Interdire Facebook aux moins de 16 ans ? Le parlement européen s'est mis d'accord pour inciter les États à fixer librement entre 13 et 16 ans l'accès sur les réseaux sociaux. Pour **Chris Paulis**, anthropologue, cela ne changera rien à la situation actuelle. Pour le pédopsychiatre **Jean-Marie Gauthier**, cette décision est logique car 16 ans est l'âge où l'on commence à sortir de la crise d'adolescence ; en tout cas à avoir acquis la puberté, la maturation physique, etc. On est déjà un peu confronté à l'univers social, on est déjà bien avancé dans les études et, globalement, moins naïf et impulsif qu'à 13 ans. (*Le Soir*, 17/12)

## LA PLACE DES FEMMES



Les livres d'histoire, souvent écrits par des hommes historiens, s'intéressent presque exclusivement aux récits de l'histoire des hommes, perpétuant une vision virile de l'Histoire, minimisant ou taisant le rôle des femmes. **Juliette Dor**, spécialiste de l'étude de genre, analyse deux ouvrages récents qui tentent, l'un de sortir de l'ombre l'implication des femmes dans l'Histoire, et l'autre d'analyser la création, la diffusion et la transformation des systèmes symboliques fondés sur les distinctions homme/femme.

☛ <http://culture.ulg.ac.be/genre2015>

## MONNAIE LOCALE



C'est à un véritable débat qu'ont assisté les participants de la conférence du 2 décembre à HEC-ULg. Avec le soutien de la MSH et de l'Académie des entrepreneurs sociaux, Michel Laloux, économiste français et philosophe de l'éducation, était l'invité du réseau Financité. Alors que, pour l'association liégeoise, la création d'une monnaie locale est une partie importante de la solution pour construire un nouveau modèle économique, pour le conférencier, l'initiative est bonne mais les problèmes sont trop profonds que pour être réglés par un "simple" changement unitaire. La question est donc restée ouverte avant d'être reprise le 15 décembre par **Bruno Frère** (FNRS-ULg) et **Éric Dewaele** (Financité) à la tribune de Liege Creative. Cet échange, organisé en partenariat avec le Hub créatif de Liège Plug-R et la MSH, a permis de souligner les mécanismes de capture de l'euro dans un réseau économique alternatif.

## DÉTECTION

Rapide, économique et surtout efficace, telle est la nouvelle méthode mise au point pour **ne plus confondre les micro-plastiques** avec d'autres particules présentes dans les conduits digestifs des poissons. Un pas en avant pour un sujet de recherche en plein essor.

☛ <http://reflexions.ulg.ac.be/MicroplastiquesPoissons>

## SAGA STAR WARS

L'immense popularité de *Star Wars* en fait un outil idéal pour parler de science, briser quelques idées reçues et transmettre quelques notions de physique. L'astrophysicien planétologue **Arnaud Stiepen** tente d'expliquer quelques éléments de la saga : sabres laser, planètes habitées, ou tournant autour de deux soleils...

☛ <http://culture.ulg.ac.be/starwars>

## UNE FAC QUI REPENSE LA CITÉ

Le 11 décembre dernier, **l'Institut des sciences humaines et sociales se transformait en faculté des Sciences sociales.**

ULg.TV a réalisé le portrait de cette toute nouvelle Faculté qui développe des études à vivre pour agir sur l'avenir.

☛ [www.ulg.tv/facsociencesociales](http://www.ulg.tv/facsociencesociales)

## MON DOCTEUR EST UN ROBOT

Dans le cadre de l'opération Télévie, le Pr **Philippe Coucke** donnait une conférence sur le futur de la médecine. Le patient de demain aura-t-il encore besoin d'un médecin ?

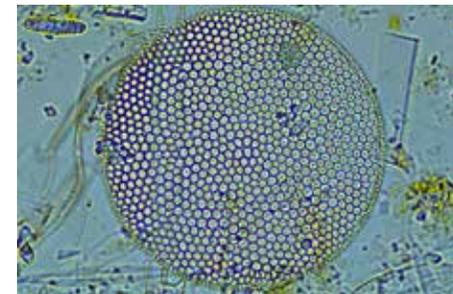
☛ À revoir sur ULg.TV : [www.ulg.tv/docteurrobot](http://www.ulg.tv/docteurrobot)

## FAVORISER LA RÉUSSITE

Entretiens individuels, soutien psychologique, ligne téléphonique gratuite et confidentielle, ressources en ligne, podcasts de cours, nouveaux espaces de travail et d'étude : l'ULg met en œuvre une série de mesures pour **accompagner et soutenir au mieux les étudiants durant ce passage obligé que constitue la bloqué et la session.**

☛ Informations sur [www.ulg.ac.be/bloque](http://www.ulg.ac.be/bloque)

## MICROALGUES



Petits organismes unicellulaires marins, les diatomées assurent près de 20% de la fixation de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) par photosynthèse sur notre planète. Mais comment ces microalgues sont-elles parvenues à **dominer la communauté photosynthétique marine** ? Une collaboration de recherche internationale a mis au jour un mécanisme cellulaire à l'origine de l'impressionnante activité photosynthétique des diatomées.

☛ <http://reflexions.ulg.ac.be/CO2Diatomees>

LE 15<sup>e</sup> JOUR DU MOIS MENSUEL DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE **250 janvier 2016** [www.ulg.ac.be/le15jour](http://www.ulg.ac.be/le15jour)

Département des relations extérieures et communication,  
place de la République française 41 (bât. 01), 4000 Liège

Éditeur responsable Annick Comblain

Rédactrice en chef Patricia Janssens, tél. 04.366.44.14, courriel [le15jour@ulg.ac.be](mailto:le15jour@ulg.ac.be)

Secrétaire de rédaction Catherine Eeckhout

Équipe de rédaction Élise Delaunois, Henri Deleersnijder, Henri Dupuis, Mélanie Geelkens, Marie Liégeois, Julie Luong, Bastien Martin, Sophie Minon, Fabrice Terlonge, Martine Versonne

Secrétariat, régie publicitaire Marie-Noëlle Chevalier, tél. 04.366.52.18

Mise à jour du site internet Marc-Henri Bawin

Maquette et mise en page Jean-Claude Massart (créacom) Impression Snel Grafics

Dessins Pierre Kroll et les étudiants de l'Académie royale des Beaux-Arts - ESA de Liège et leur professeur

# LES MÉTIERS DE LA GÉOGRAPHIE

Pour devenir géomètre-expert avec une formation universitaire, c'est en géographie à l'ULg qu'il faut s'inscrire. Voilà sans doute de quoi en surprendre plus d'un ! Les compétences acquises en géographie donnent accès à des débouchés professionnels dans des domaines très variés, ce que démontre une enquête réalisée en juin dernier auprès de 193 alumni en géographie.

Les jeunes diplômés trouvent en général un job épanouissant dans les six mois. La pénurie d'enseignants au secondaire est avérée, et celle des géomètres pointe à l'horizon. Pourtant, malgré ces emplois à la clé, le nombre d'étudiants inscrits en géographie ne cesse de décroître depuis une dizaine d'années, et ce dans toutes les universités du pays, mettant en péril une formation universitaire de grande qualité.

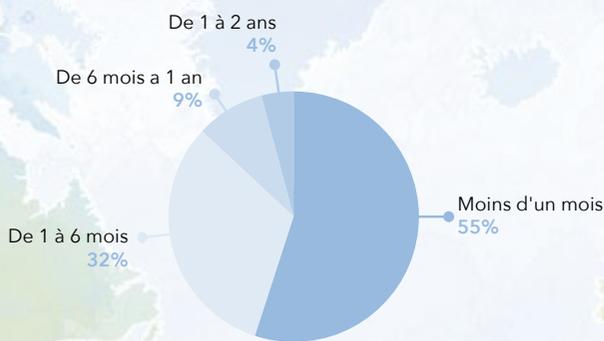
Afin d'améliorer la visibilité de la géographie, une cinquantaine de professionnels sont venus présenter leur métier lors d'un GEOdating, le 28 novembre. La galerie de portraits et de vidéos est disponible sur le site dédié à l'événement :

<http://events.ulg.ac.be/geodating/>

**Jusqu'au 26 janvier : l'émission "A Votre Tour d'y Voir"**, réalisée par les télévisions locales en partenariat avec l'ULg, concerne les facettes de recherches inédites dans le domaine de la géographie. A voir ou à revoir sur les chaînes et sites internet de RTC Télé Liège, TéléVesdre, TVLux et CanalZoom.

## Après combien de temps avez-vous trouvé votre premier emploi ?

Source : enquête ALGULg juin 2015 - alumni sortis entre 2000 et 2014



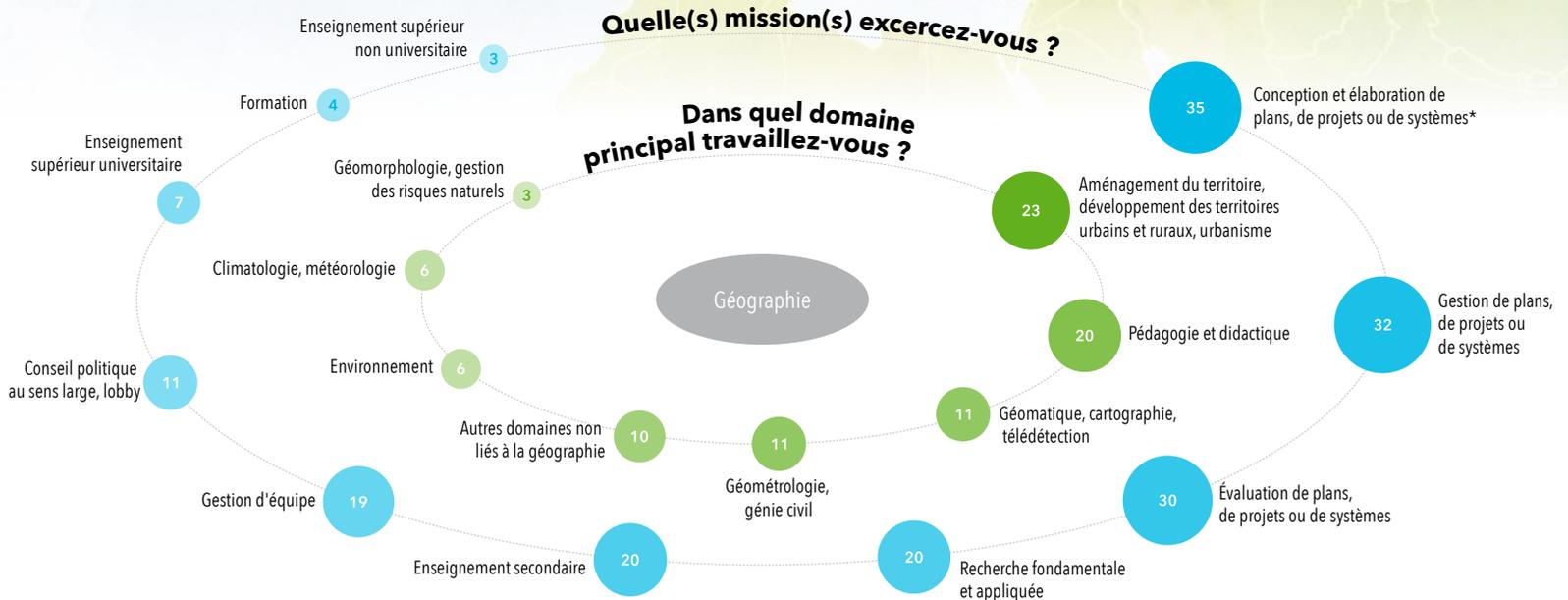
## Évolution du nombre de diplômés par filière

Source : Radius ULg



## Quelle(s) mission(s) exercez-vous ?

### Dans quel domaine principal travaillez-vous ?



\* par exemple plan de développement ou d'aménagement, SIG, etc  
Source : enquête ALGULg juin 2015 - alumni sortis entre 2000 et 2014

# CONTRÔLE DES FRONTIÈRES

L'afflux d'immigrés aux portes de l'Europe inquiète. De nombreux États membres souhaitent renforcer les contrôles aux frontières extérieures de l'Union, pointant du doigt la gestion calamiteuse de la Grèce à cet égard. Le système de Schengen a-t-il atteint ses limites ? Le Pr honoraire Francis Balace, du département d'histoire, et le Pr Patrick Wautelet, du département de droit, donnent leur avis sur la question.



**Le 15<sup>e</sup> jour du mois :** *En Europe, on pensait que les frontières faisaient partie de l'histoire ancienne.*

**Francis Balace :** Le problème, c'est Schengen ! Ce projet d'abolition des frontières est né en 1985 dans les "vieux" pays d'Europe, soit la France, l'Allemagne et le Benelux (on parle de "l'accord de Schengen" du nom d'un village luxembourgeois). Faciliter la circulation dans cet espace ne concernait alors que quelques millions de personnes. La mise en application de cet accord fut signée le 26 mars 1995 et le Traité d'Amsterdam, en 1997, l'institutionnalise.

C'était sans compter la chute du mur de Berlin en 1989 et la dislocation de la Yougoslavie en 1992. L'Union européenne comprend maintenant 28 États qui – à l'exception notable de la Grande-Bretagne et de l'Irlande – ont signé la convention de Schengen, ratifiée également par l'Islande, le Lichtenstein, la Norvège et la Suisse (hors UE).

L'idée généreuse de permettre aux habitants (des cinq pays fondateurs) d'évoluer en Europe sans contrôle aux frontières peut-elle encore s'appliquer dans l'Europe actuelle ? D'autant que frappent maintenant à la porte de la convention, le sud de l'île de Chypre, la Bulgarie, la Roumanie et la Croatie. Le gros problème, à mon sens, c'est que l'ouverture des frontières avec les "pays de l'Est" a été réalisée avant d'unifier le droit du travail et les politiques sociales des États membres.

**Le 15<sup>e</sup> jour du mois :** *Ce qui explique le recul actuel de la part de plusieurs gouvernements ?*

**Fr.B. :** En 2007, le Traité de Lisbonne attribua à la convention Schengen une dimension "morale" : elle devient un "espace de liberté, de sécurité et de justice". C'est d'ailleurs à ce moment que les coopérations policière et judiciaire sont renforcées. Ce même traité prône une politique commune d'asile et d'immigration. Ce qui, *de facto*, fait relever la politique d'asile de l'Union européenne alors qu'elle était auparavant une prérogative régaliennne. Une décision qui alimente et exacerbe les critiques souverainistes.

C'était aussi sans compter le "printemps arabe" et l'afflux massif d'immigrés traversant la Méditerranée. Frontex – dont le siège est à Varsovie – est l'organisme chargé depuis 2004 de contrôler les frontières extérieures de l'Union européenne. Mais chaque État peut rétablir – pendant six mois – un contrôle interne à ses frontières en cas "d'atteinte grave à l'ordre public et la sécurité nationale" et en cas de manquement d'un pays à cette obligation... Face à l'afflux massif des réfugiés venant du Maghreb et d'Afrique noire, face à l'arrivée des victimes des zones de combat en Syrie, en Libye ou en Afghanistan, les gouvernements redoutent de voir se multiplier des campements de non-droit comme celui de Calais qui cause bien des soucis au gouvernement français. Une crainte exacerbée par les derniers attentats, et qui favorise les mesures sécuritaires dans les aéroports et dans les gares notamment. Le printemps arabe sonnera-t-il l'automne de Schengen ?

**Le 15<sup>e</sup> jour du mois :** *L'Europe sans frontières, était-ce une belle idée ?*

**Patrick Wautelet :** La Convention de Schengen est une excellente construction : c'est elle qui a mis fin aux contrôles des frontières à l'intérieur de l'Europe. Les jeunes se souviennent à peine des longues files d'attente à la douane allemande ou française, mais il est évident que cette mesure a considérablement facilité la circulation des personnes et des marchandises.

Par contre, en créant ce nouvel espace commun, l'Union européenne ne s'est pas assez préoccupée des frontières "externes" : elle a laissé ce soin aux États membres – Espagne, Italie, Grèce principalement –, lesquels préféreraient également assurer ce contrôle sans avoir à rendre de comptes. Mais la pression exercée par l'afflux d'immigrants modifie les choses en révélant soudainement que les frontières grecques sont aussi celles de l'Allemagne, de l'Autriche et de tous les pays de l'Union ! Or, la situation économique de la Grèce ne lui permet pas de garantir l'étanchéité de ses nombreuses frontières. Ce qui explique que, depuis six mois, on assiste en Hongrie, en Autriche et en Slovénie, à un rétablissement des contrôles face à l'afflux de Syriens et d'Irakiens notamment, réfugiés qui ont débarqué en terre hellénique...

**Le 15<sup>e</sup> jour :** *Rétablir toutes les frontières paraît-il envisageable ?*

**P.W. :** À mon sens, c'est de la science-fiction ! Nous avons bien trop à perdre pour imaginer un tel scénario. La population européenne vit à présent sur un grand territoire, avec une même monnaie. Ce sera difficile de faire machine arrière. Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, prône d'ailleurs la temporisation, car restaurer les contrôles de douanes signifierait aussi une perte de temps pour les entreprises, pour les touristes, etc. Cela modifierait notre nouveau mode de vie. Qui le souhaite ?

Ceci dit, l'UE a pris conscience qu'il faut mieux protéger son territoire. Il faut, parmi les personnes qui désirent venir en Europe, déterminer celles qui auront droit à l'asile ou à la protection subsidiaire. Ce sont deux choses différentes : si le droit à l'asile politique est accordé à toute personne persécutée à titre individuel dans son pays, la protection subsidiaire est octroyée aux personnes qui fuient un conflit armé et à qui l'UE délivre un permis de séjour valable un an (et renouvelable). Des contrôles efficaces sont dès lors nécessaires et l'UE vient de décider de renforcer l'agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres (Frontex) et d'aider financièrement la Grèce pour mettre en place des contrôles renforcés.

Politiquement, l'affaire est délicate : les pays membres doivent d'une part s'entendre pour donner de l'argent à un partenaire défaillant afin qu'il renforce la sécurité commune et, d'autre part, s'accorder sur la répartition des réfugiés en Europe. Manifestement, les migrations et le terrorisme nous obligent à repenser nos politiques d'asile et à préciser les conditions d'octroi.

Propos recueillis par Patricia Janssens

